

Demande d'Autorisation
Environnementale Unique
AU TITRE DE L'ARTICLE L.181-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

PROJET DU SITE DE LAPEYRIÈRE

« Canto Coucut », « Matas », « Rieu del Four »
COMMUNE DE BESSENS (82)

AUTRES PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

**12_ FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES
INCIDENCES DU PROJET SUR LES SITES
NATURA 2000 (ARTEMISIA – 19/12/24)**

Projet du site de Lapeyrière – Flores TP Bessens (82)



ANNEXE N°2

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000
A L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



19 Décembre 2024



ARTEMISIA Environnement
Lieu-dit : Ferrals
12 330 Salles-la-Source
Tel : 05.81.19.73.63
Port. : 06.70.57.16.68
Email : artemisia.gt@sfr.fr
N° SIRET: 49451916800020



FLORES TP
1585 chemin de Lalande
82170 Bessens

Rappel :

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet : Projet du site de Lapeyrière – Flores TP - Bessens (82)

Coordonnées du porteur de projet : FLORES TP

1585 chemin de Lalande

82170 Bessens

Téléphone : 05 63 30 09 59

Email : l.blatt@groupe-flores.fr

Nom du projet :

Projet du site de Lapeyrière – Flores TP - Bessens (82)

À quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ?

Le projet du site de Lapeyrière est soumis à évaluation des incidences Natura 2000, au titre des projets faisant l'objet d'une évaluation environnementale systématique, selon l'article R.414-19-8° du code de l'environnement.

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Le site de Lapeyrière correspond à une ancienne zone exploitée pour son gisement d'argile. Sur la partie nord du site de Lapeyrière, l'entreprise Flores TP porte aujourd'hui, un ambitieux **projet de renaturation et d'insertion paysagère**. Ce projet se nourrit des observations naturalistes réalisées durant le suivi écologique du site tout au long de l'année 2023 et une partie de 2024, et de la compréhension de l'utilisation spatio-temporelle du site et des environs que pouvaient avoir les différentes espèces sauvages observées. Dans la partie sud de la zone projet, l'entreprise Flores TP envisage une **activité ICPE de transit et de stockage de déchets inerte**.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) : La zone projet du **site de Lapeyrière** est située sur la **commune de Bessens**, dans le sud du **département du Tarn-et-Garonne**. Ce site se trouve à environ 15 km au sud-ouest de la ville de Montauban et à 28 km au Nord de Toulouse, en région **Occitanie** (ex région Midi-Pyrénées).

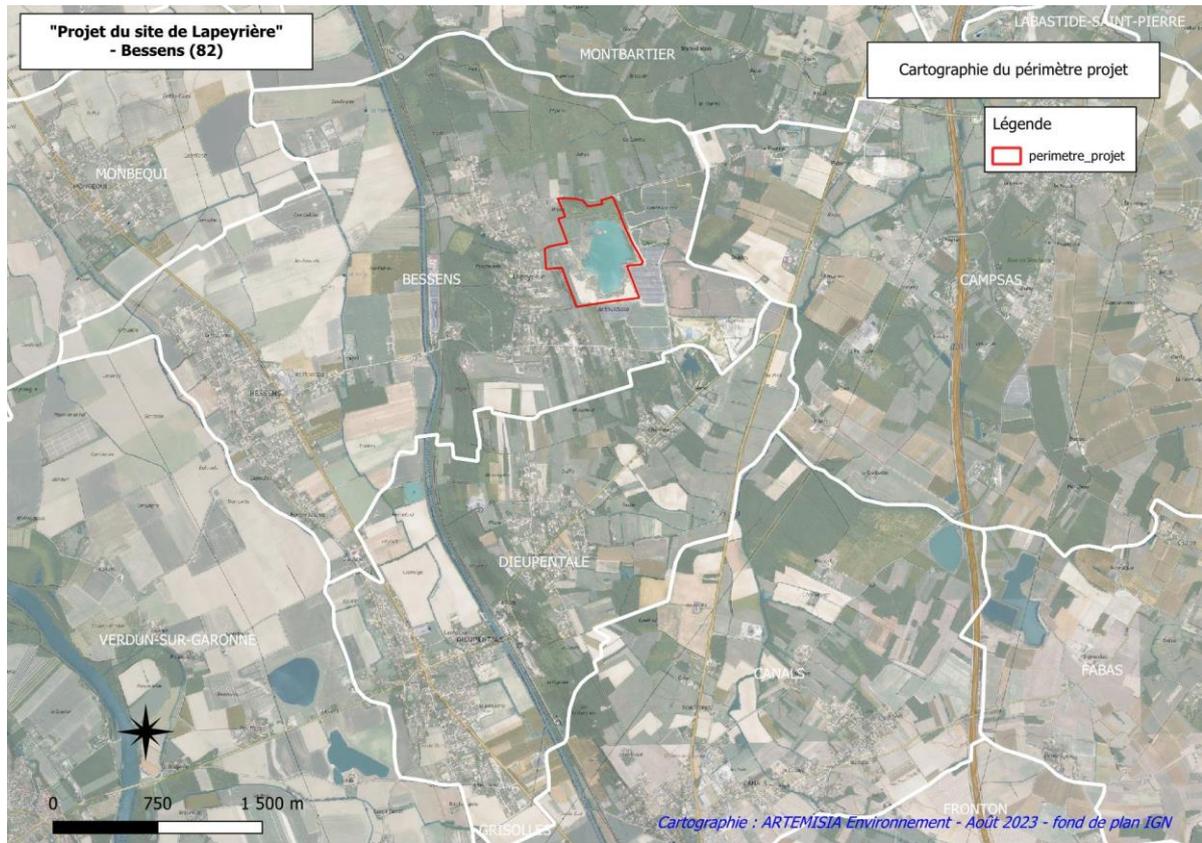
Bessens est traversé du sud-est au nord-ouest par la RD813, principal axe routier qui dessert la commune depuis la RD820, et du nord au sud par le canal latéral à la Garonne. Le site d'étude se localise à environ 2 km à l'est du centre bourg de Bessens, au niveau du lieux-dits de « Lapeyrière », entre le canal latéral à la Garonne, et la RD820. Ce site correspond à l'ancienne briqueterie ICPE et à l'ancienne carrière IMERYS TC de Bessens.

Le **périmètre projet** s'inscrit donc dans un **paysage agro-pastoral semi-ouvert**. Ce paysage est marqué par l'urbanisation et la construction de **parcs photovoltaïques**.

Fig. ci-contre : Localisation de la commune de Bessens



Ci-dessous : Cartographie du périmètre projet au sein de la commune de Bessens



Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

Le **périmètre projet du site de Lapeyrière mesure approximativement 36,4 ha**. C'est au sein de ce périmètre que s'inscrira le **périmètre ICPE** (Transit et Installation de Stockage de Déchets Inertes) dans la partie sud, et le **projet de renaturation** (partie nord).

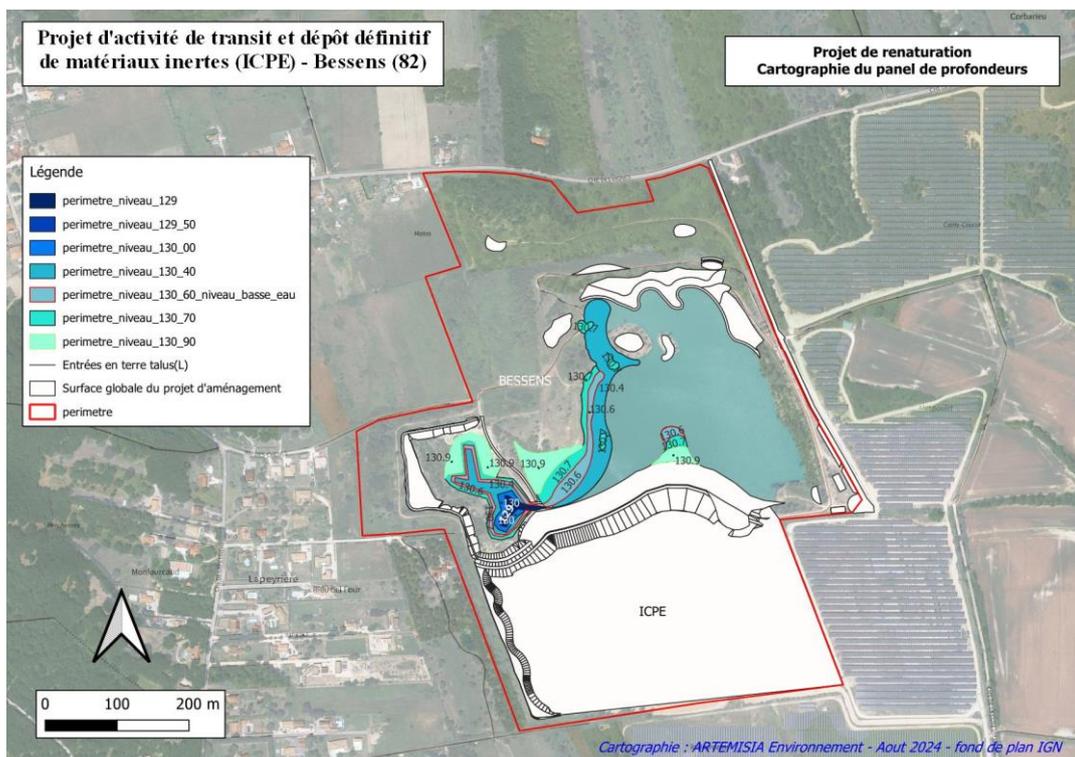
2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

La première étape du projet se concentrera sur le périmètre nord, secteur sur lequel le projet de renaturation est envisagé. Cette étape consistera à travailler sur le terrassement des berges dans le but d'obtenir un étagement varié des profondeurs, et sur la création de pentes douces. Une pente douce est une zone partant de la berge et descendant vers le fond du 1^{er} palier, puis du deuxième palier.

Les objectifs d'une création de pentes douces seront donc les suivants :

- Améliorer la biodiversité naturelle de la pièce d'eau
- Diversifier les habitats
- Créer des zones de refuge et de ponte pour les poissons
- Créer des zones d'alimentation pour de nombreux oiseaux aquatiques et semi-aquatiques
- Limiter l'érosion



Le profilé en pente douce permet l'étagement de la végétation et profite également à toutes les espèces présentes dans le plan d'eau (invertébrés, poissons...). Cette diversité végétale servira de support pour la chaîne alimentaire, zone de développement et de reproduction des invertébrés aquatiques qui se nourrissent du phytoplancton et qui, par la suite, nourriront les jeunes poissons, lesquels nourriront à leur tour les oiseaux piscivores.

Liste des végétations qui seront favorisées dans ce projet de renaturation :

Au niveau des profondeurs aménagées entre 130 m NGF et 130,50 NGF, une lame d'eau sera toujours présente, même en période de basses eaux. Sur ces niveaux, une roselière haute sera implantée. Cette **roselière** sera composée d'un peuplement monospécifique de ***Phragmites australis***. Elle sera **toujours inondée**. **La roselière haute toujours inondée occupera au total une surface de 4500m², soit 0,45 ha.**

Au niveau des profondeurs, aménagées entre 130,60 NGF et 130,70 NGF, se développera une **roselière haute sèche** soumise elle à des à-sec plus ou moins prolongés suivant les paliers. Elle sera composée d'un peuplement de ***Phragmites australis*** sans doute plus diversifié et où le roseau commun sera accompagné par d'autres plantes des zones humides telles que des grands joncs et autres plantes des ceintures du bord des eaux. **La roselière haute sèche occupera au total une surface de 6 300 m², soit 0,63 ha.**

Le long d'une partie de la berge ouest du plan d'eau, au niveau du palier à la côte **NGF 130,6 et ponctuellement à la côte NGF 130,7** un peuplement de **Laîche des marais (*Carex acutiformis*)** sera implanté. **La grande cariçaie occupera au total une surface de 1 600 m², soit 0,16 ha.**

Au niveau du palier situé entre la côte **NGF 130,7 et la côte NGF 130,9** une communauté de **grands joncs** sera implantée en bordure des roselières.

La nappe de grands joncs occupera au total une surface de 5 600 m², soit 0,56 ha.

Au niveau du palier situé à la côte **NGF 130,9** se développeront des **communautés végétales de type gazons amphibies avec soit des vivaces telles que le Jonc articulé (*Juncus articulatus*), soit des annuelles avec par exemple Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*), la Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*), la Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*). Ces deux communautés s'observent actuellement sur les berges du plan d'eau de Lapeyrière. La surface actuellement envisagée pour cet habitat s'étend sur **5 810 m², soit 0,58 ha.****

Au niveau des petites dépressions qui seront aménagées de manière à être longuement en eau sauf en période estivale, pourra se développer une végétation de type roselière basse avec ***Eleocharis palustris***. La surface actuellement envisagée pour cet habitat s'étend sur **460 m², soit 0,04 ha.**

Un îlot de galets non végétalisé existe sur le plan d'eau. Afin d'accroître les possibilités d'accueil de cet îlot vis-à-vis d'autre couples de Sternes ou de mouette rieuses, voire mélanocéphale, il est prévu de remobiliser les galets de l'îlot actuellement relativement élevé au-dessus de l'eau, et de le prolonger vers le sud. Il sera moins haut, mais plus long.

La surface actuellement envisagée pour cet habitat est estimée à **420 m², soit 0,04 ha**. **Les matériaux seront mobilisés de manière à allonger l'îlot lequel passera de 30 m à 60 m de long.**

Les nappes de végétation aquatique enracinée flottante pourront se développer ici dans les secteurs où la lame d'eau est assez élevée, autour de la côte NGF 130,40 notamment. Nous envisageons de favoriser le développement d'une population monospécifique et dense de **Potamot nageant**. La surface actuellement envisagée pour cet habitat est estimée à **6 300 m², soit 0,63 ha**.

Sur la zone de renaturation, les travaux de terrassement qui vont conduire à la création de paliers de profondeurs côté plan d'eau, associés à l'augmentation du niveau de l'eau de 1m par rapport au niveau actuel, puis le maintien du niveau d'eau entre les côtes NGF 131 (hautes eaux) et 130,60 (basses eaux) en phase exploitation, va se traduire par une augmentation des surfaces de zones humides. Ces surfaces vont passer de **19 960 m² à 34 600 m²** en phase exploitation projet. Et ce, malgré la destruction de **6 012 m²** de zones humides situées dans la partie sud de la zone projet.

Côté plan d'eau, sur les secteurs où des surfaces en zone humide vont être gagnées par terrassement en palier, de nouvelles végétations vont se développer.

Sur l'actuelle zone humide située à l'ouest du plan d'eau, les secteurs concernés par une augmentation des hauteurs d'eau vont connaître des modifications dans la composition des végétations des zones humides. Par contre, sur les secteurs non perturbés de cette zone humide, la végétation actuelle devrait se maintenir à l'identique. Sur ces portions de zone humide inchangée se maintiendra donc :

- La cariçaie à carex cuprina Code CORINE : 53.8192 – 1 179 m²
- La saussaie arbustive marécageuse Code CORINE : 44.92 – 651 m²
- Le jeune peuplement de peupliers cultivars sur zone humide Code CORINE : 83.321 – 2 145 m²

Des parcelles de prairies nouvellement ouvertes au sein des nappes denses de buissons de pruneliers auront une superficie de 12 500 m², soit **1,25 ha**.

Les herbiers produits serviront également de zone de reproduction pour la population piscicole et un milieu de refuge pour les alevins. Ils constitueront des zones de chasse pour les oiseaux limicoles et les échassiers et une zone de pâturage pour les anatidés.

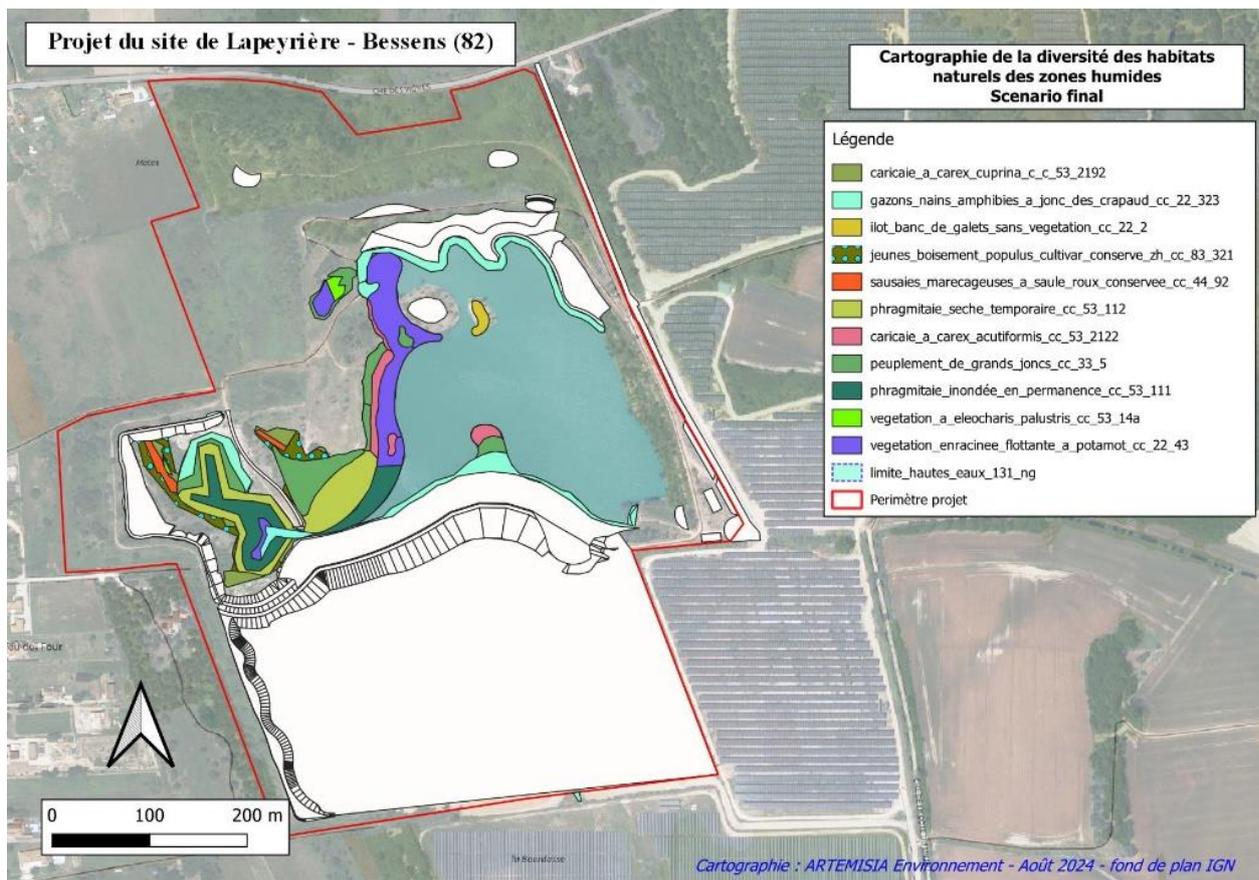
Les pentes douces permettent également un réchauffement plus rapide de l'eau en bordure au printemps, ce qui stimule l'activité biologique et permet la reproduction des poissons. Elles permettent également d'éviter l'érosion sur les berges. La végétation et une faible inclinaison protègent du batillage.

Des déboisements sélectifs visant les peupliers cultivars sont prévus au niveau du talus nord et de l'actuelle zone humide.

Au niveau de la partie sud, dédiée à l'activité ICPE, dans un premier temps, le dégagement de l'emprise entrainera la disparition des zones de friches et une partie du plan d'eau sera asséchée et comblée de matériaux inertes.

Par la suite, la zone nord fera l'objet d'aménagements destinés à l'accueil du public (Sentiers de promenade, cale de mise à l'eau pour la pêche, observatoires oiseaux, points de vue paysager, aire de stationnement). Les zones renaturalisées seront mises en défens par la pose de clôtures.

Cartographie du bilan qualitatif positif (diversification des habitats) sur les zones humides – scenario Final



La surface du plan d'eau est actuellement de 11,77 ha. La mise en œuvre du projet de renaturation couplé au projet ICPE, va se traduire par une réduction de la surface du plan d'eau de 56 310 m² soit 5,63 ha. **Mais suite aux travaux de comblement partiel de la fosse** du plan d'eau, côté projet ICPE comme du côté projet renaturation, on va assister à une **élévation du niveau de la surface** du plan d'eau. Cette élévation va venir compenser un peu les pertes de surfaces. Ainsi, **au bilan, la perte de surface** de plan d'eau entre l'état initial et la phase exploitation du projet, atteindra **3,83 ha**. Notons de plus, que sur le flanc ouest du plan d'eau, l'aménagement de paliers de profondeurs variées, associé à l'implantation en ceintures successives de communautés végétales des zones inondées, va se traduire par une amélioration des conditions biotiques du plan d'eau.

La mise en œuvre du projet va se traduire par une destruction de linéaire de berge situées dans la partie sud, côté projet ICPE. Une partie de ces berges situées à l'est, restent peu attractives pour la faune et la flore susceptibles de fréquenter les berges de plan d'eau, du fait des très fortes pentes.

Cependant, le projet de renaturation prévoit d'accroître le linéaire de berges dans les secteurs sud, ouest et nord du futur plan d'eau. Cet accroissement est obtenu par l'apport de matériaux en remblais

afin de dessiner des circonvolutions dans le développé des nouvelles berges. Ces dernières seront localement terrassées avec des pentes douces.

Le linéaire de berges qui sera impacté par le projet final s'élève 863 ml. Suite à la réalisation des aménagements de renaturation envisagés dans le projet final, le linéaire de berges autour du plan d'eau s'élèvera à 2 219 ml. Ainsi, le linéaire de berge créé par rapport au linéaire de berge impacté correspond à un facteur de 2,57.

De plus, d'un point de vue qualitatif, les berges nouvellement créées seront localement profilées en pente douce, **(de l'ordre de 4 à 5 pour 1 sur près de 2 à 4 mètres de large)** là où les berges détruites étaient majoritairement abruptes.

Le projet de renaturation et d'accueil du public, prévoit des zones de déboisement sélectif du peuplier cultivar en stations mésophiles et méso-xérophiles sur le plateau du talus nord afin de favoriser la chênaie sessiliflore. Sur ce secteur, le déboisement sélectif sera opéré sur 10 420 m², soit 1 ha qui favorisera donc la chênaie sessiliflore.

Les travaux de déblais-remblais envisagés afin de créer des paliers de profondeurs variables impacteront cet habitat de peu d'intérêt intrinsèque. Quelques aménagements paysagers le long du versant du talus nord se feront également sur des surfaces de buissons. Par ailleurs, il est prévu l'ouverture de deux parcelles de prairies mésophiles de fauches par défrichage de la vaste nappe de buissons présente au pied du talus haut.

Des élargissements de chemins peuvent également à la marge impacter ces fourrés de buissons.

Au sein de la zone projet, cet habitat occupe 96 773 m², soit 9,67 ha. Le projet impactera **2,88 ha** de cet habitat qui est très dynamique dans les environs proches.

Les secteurs concernés par une augmentation des hauteurs d'eau vont connaître des modifications dans la composition des végétations des zones humides. Dans ces zones, cette cariçaie va donc céder la place à d'autres végétations des zones humides notamment ici des roselières hautes. Sur les 5 400 m² de Cariçaie à carex cuprina, la perte de 4 221 m² au profit de végétation toujours des zones humides mais plus spécialisée, comme les roselières hautes inondées, est jugé faible.

La **surface occupée par cet habitat des Littorelletea uniflorae est actuellement estimée à 2 000 m².**

Compte tenu de la nature du projet global (Renaturation dans la partie nord et ICPE dans la partie sud), on peut considérer que les surfaces occupées actuellement par cet habitat seront d'une manière ou d'une autre totalement impactées. Dans la zone nord de renaturation, cet impact découlera des travaux de déblais/remblais en vue d'étendre les surfaces de zones humides, et/ou de l'augmentation prévue du niveau du plan d'eau.

Toutefois, le projet d'aménagement prévoit localement la création de pentes douces tout le long de la bordure nord du plan d'eau, mais également en pied de talus et de la presque-île prévue au sud, ainsi qu'à l'extrémité de la zone humide dont les berges vont être adoucies. Sur tous ces pieds de berges soumis aux variations saisonnières du niveau de l'eau, il est prévu d'accélérer l'installation de cet habitat, lequel se déploiera de toute façon. Les surfaces estimées en phase exploitation **pourront atteindre 5 810 m², soit presque trois fois plus de surface qu'initialement observée.**

Un des îlots de **32 m² de peuplement à Eleocharis palustris** disparaîtra lors de la mise en œuvre du projet de renaturation suite à l'augmentation de la hauteur de la lame d'eau. L'autre îlot devrait se maintenir car non concerné par la montée du niveau de l'eau. Cependant, la création d'une mare dans le cadre du **projet de renaturation** sera favorable au développement d'une telle végétation. La surface estimée pourrait avoisiner les **380 m².**

La mise en œuvre du projet impactera 72 630 m², soit **7,26 ha** de friches herbacées. L'essentiel des surfaces impactées est situé dans la partie sud de la zone projet, sur le périmètre dédié à l'activité ICPE.

Ce sont majoritairement des friches d'annuelles composées de nombreuses plantes exotiques envahissantes. Dans la partie nord dédiée au projet de renaturation, quelques surfaces de friches seront également impactées, mais en moindre proportion. Les plantes exotiques envahissantes y sont très abondantes et variées.

Plusieurs plantes exotiques considérées invasives sont répertoriées sur le périmètre projet. Cependant, plusieurs mesures viendront réduire le risque de propagation de ces plantes :

MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la flore indésirable en phase travaux comprenant deux types d'action :

- une **action préventive** de nettoyage préalable de tous les engins de chantiers entrant sur la zone projet
- une **action curative** avec campagne d'arrachages ciblés menée au sein du périmètre projet. Les pieds seront minutieusement arrachés. Ils seront exportés du site de manière hermétique et incinérés sur un site adapté et sécurisé pour éviter les risques d'incendie. Le cas échéant, les pieds arrachés pourront être également profondément ensevelis lors des travaux de déblais / remblais.

Une fois les travaux d'aménagement terminés, des travaux à vocation paysagères et d'installation d'équipements à l'attention du public sont prévus.

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

rejets en milieu aquatique

pollutions

poussières

bruits

éclairages nocturnes

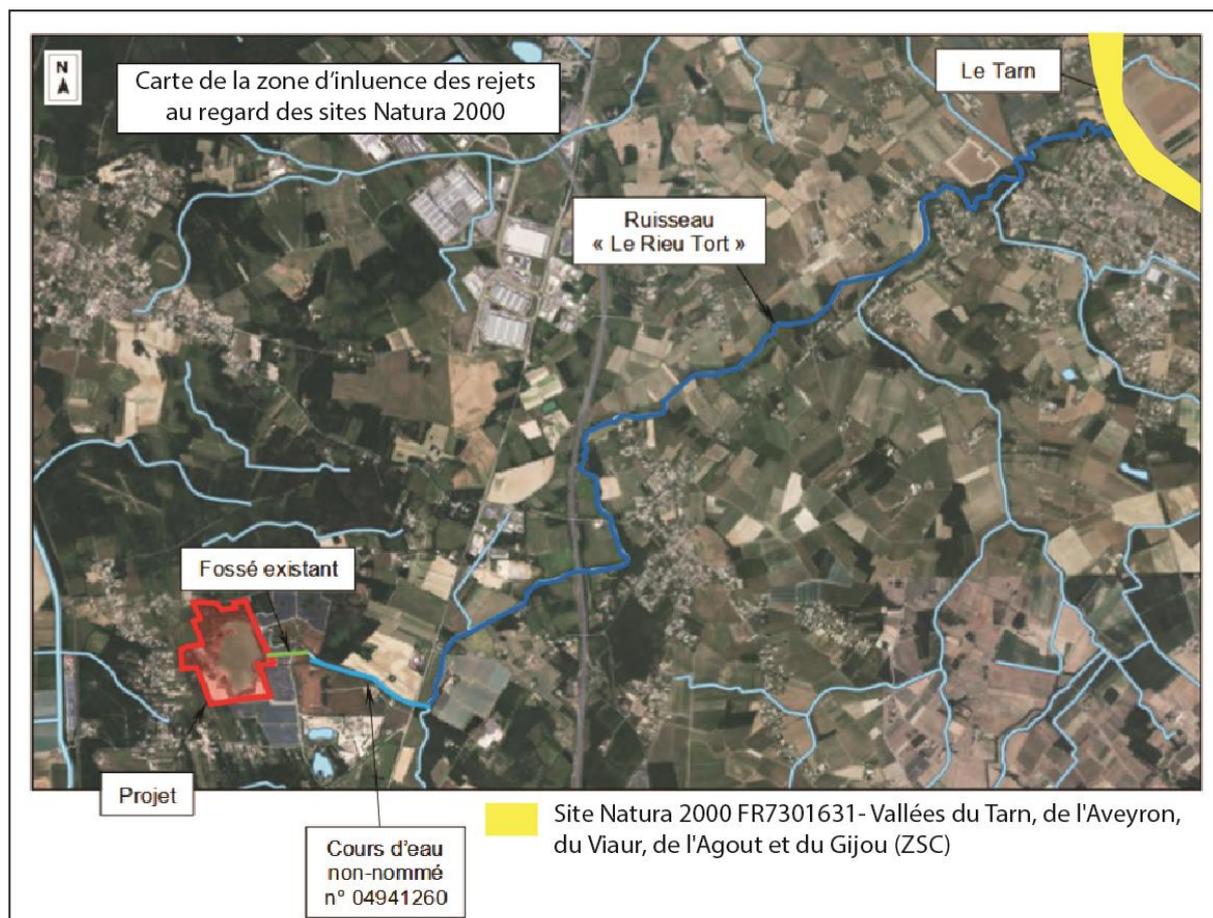
déchets

piétinements

autres :

Commentaires : les rejets en milieu aquatique concerneront les eaux extraites du plan d'eau par les unités de pompage. Une pompe sera installée dans le but de garantir un niveau d'eau constant dans le plan d'eau (hors variations saisonnières). Ce plan d'eau artificiel formé dans l'ancienne fosse d'extraction de l'argile, est alimenté par les eaux de pluies et les eaux de ruissellement, mais il n'a pas d'exutoire.

Carte de la zone d'influence



Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : fin 2025
- Date de fin : fin 2030 pour les travaux d'aménagement Nord et fin 2052 pour la remise en état de la zone ICPE au Sud
- Préciser si les activités sont :
 - diurnes
 - nocturnes
 - ponctuelles
 - régulières (préciser la fréquence)

Commentaires : L'exploitation de la zone ICPE s'effectue tout au long de l'année sauf les weekends et jours fériés. Les travaux de renaturation débuteront à la fin de l'été et pourront durer jusqu'au mois de février suivant.

Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet : Un premier estimatif des travaux et aménagements spécifiques à la partie Nord en faveur de la biodiversité (renaturation) et du territoire s'établit à 3.1 millions d'euros HT (hors plantations). A cela il est nécessaire d'ajouter les postes de coûts en lien avec tous les aménagements dédiés à l'accueil, à la gestion des terres indispensables à ces travaux en secteur Nord au droit de la zone dite ICPE. Le montant associé est de l'ordre de 1.5 million d'euros HT (hors coût d'exploitation de l'ISDI côté Sud s'élevant à 2.3 millions d'euros H.T.). »

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Les sites d'intérêt communautaire (Natura 2000) présents dans le périmètre d'étude éloigné sont :

Référence	Type	Désignation	Distance de la zone projet
FR7301822	SIC	Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste	5 Km
FR7301631	ZSC	Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou	7,5 Km
FR7312014	ZPS	Vallée de la Garonne de Muret à Moissac	4,5 Km

Présentation des périmètres Natura 2000 et analyse des continuités fonctionnelles avec la zone projet

Site : FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste (SIC)

Identifiant national : FR7301822 (Natura 2000 Directive Habitats).

Surface : 9581 hectares.

Localisation : Le long de la Garonne et de ses affluents traversant les départements du Tarn-et-Garonne, des Hautes-Pyrénées, d'Ariège, d'Aude et de Haute-Garonne.

Présentation du site Natura 2000

Habitats :

Code Natura 2000	Libellé
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
3220	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée
3230	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i>
3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Batrachion</i>
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>
4030	Landes sèches européennes
5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)

6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
6520	Prairies de fauche de montagne
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii
8310	Grottes non exploitées par le tourisme
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)
91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion

Qualité et importance :

- ➔ Réseau hydrographique pour les poissons migrateurs.
- ➔ Partie large de la Garonne et de la moyenne vallée de l'Hers pour les loutres.
- ➔ Parties intra-pyrénéennes de la Garonne, de la Pique et de la Neste pour la diversité des habitats pionniers du lit mineur et pour la contiguïté d'habitats rocheux xériques.

Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site:

Incidences négatives représentées par un -

Incidences positives représentées par un +

- + Fauches de prairies.
- Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole).
- Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques.
- Fertilisation.
- Véhicules motorisés.
- Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres).
- Modifications du fonctionnement hydrographique.

Diversité biologique :

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE :

Code Natura 2000	Libellé	Nom vernaculaire	type
	Mammifères		
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	S
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	S

1301	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman Des Pyrénées	S
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	C
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	C
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	C
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	S
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	C
1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	S
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	S
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	C
	Insectes		
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	S
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	S
1046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	S
1074	<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	S
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	S
1087	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie Des Alpes	S
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	S
6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	S
	Poissons		
5339	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	S
6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	S
1095	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	S
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	S
1102	<i>Alosa alosa</i>	Grande alose	S
1106	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique	S
1138	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	S
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot Commun	S
	Crustacés		
1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches	S

Type : S = espèce résidente (sédentaire), R = reproduction (migratrice), C = concentration (migratrice), H = hivernage (migratrice).

Autres espèces importantes :

- ➔ Tourterelle Des Bois (*Streptopelia turtur*)
- ➔ Ombre commun (*Thymallus thymallus*)
- ➔ Bacchante (*Lopinga achine*)
- ➔ Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)
- ➔ Apollon (*Parnassius apollo*)
- ➔ Sphinx de l'épilobe (*Proserpinus proserpina*)

Mesures de conservations :

- Restaurer la continuité écologique des cours d'eau.
- Poursuivre les repeuplements en Saumon atlantique.
- Restaurer la dynamique fluviale.
- Restaurer la qualité des eaux et des sédiments.
- Conserver et restaurer les habitats aquatiques et les connexions lit mineur / lit majeur.

- Conserver les habitats naturels du lit majeur, notamment les forêts alluviales et les prairies maigres de fauche.
- Contenir l'extension des espèces végétales exotiques envahissantes.
- Conserver la mosaïque d'habitats favorable notamment aux chauves-souris.
- Améliorer la connaissance pour renforcer l'efficacité des actions et évaluer les programmes.
- Sensibiliser les acteurs socioéconomiques et le public à la préservation de la biodiversité.

Lien fonctionnel avec ce périmètre

Ce périmètre Natura 2000 " FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste " est situé à plus de 5 km. Les habitats qui le composent ne se retrouvent pas au sein de la zone projet. Cependant, plusieurs taxons de faune visés par la Directive habitats s'observent sur le site de Lapeyrière lequel s'inscrit au sein de leur aire trophique. Il n'est pas exclu que des chiroptères gisant sur le site Natura 2000 puissent notamment venir chasser sur le site projet. Le périmètre projet peut également offrir des biotopes d'accueil lors des déplacements de faunes visés par la Directive habitats et présents sur le site Natura 2000, déplacements opérés le long de corridors écologiques reliant le site Natura 2000 de la vallée de la Garonne et site Natura 2000 de la vallée du Tarn. **Ainsi, et compte-tenu de la distance, nous pouvons conclure que la zone projet est en lien fonctionnel partiel avec ce site Natura 2000, au moins pour les chiroptères.**

Site : FR7301631- Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou (ZSC)

Identifiant national : FR7301631 (Natura 2000 Directive Habitats).

Surface : 17 180 ha.

Localisation : situé à l'est du périmètre projet, le long de la vallée du Tarn

Présentation du site Natura 2000

Ce très grand site Natura 2000 d'une superficie de 17 180 ha recoupe 4 départements : l'Aveyron, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne. Il se compose des vallées des principales rivières affluentes du Tarn dans le département du Tarn et de l'Aveyron (Bassin versant au Sud-Ouest du Massif Central).

- trois vallées encaissées sur granite et schistes (Haute- Vallée de l'Agoût, vallée du Gijou dans le département du Tarn, Vallée du Viaur dans le département du Tarn et de l'Aveyron. Ces trois parties comportent de nombreux affleurements rocheux, des ripisylves, boisements (chênaies avec hêtre, châtaigneraies et reboisements artificiels en résineux), landes, prairies et cultures.
- cours linéaire (lit mineur) de la basse vallée de l'Agoût (partie planitaire) et du Tarn à l'aval de sa confluence avec le précédent, dans le département du Tarn, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne,
- cours linéaire (lit mineur) de l'Aveyron dans les départements du Tarn-et-Garonne, du Tarn et de l'Aveyron,
- cours linéaire (lit mineur) du Viaur dans le département de l'Aveyron.

Les cours linéaires étant retenus pour leurs potentialités pour les poissons migrateurs (restauration en cours).

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques : 63% pour le domaine atlantique et 37% pour le domaine continental.

Le document d'objectifs du site Natura 2000 7301631 « vallées du Tarn, de l'Aveyron, de l'Agoût et du Gijou » se présente, dans un objectif de simplification et d'adaptation aux territoires, sous forme de quatre documents distincts :

- un DOCOB pour le sous-territoire de l'Aveyron comprend uniquement la rivière Aveyron, de Belcastel à la confluence avec la rivière Tarn.
- un DOCOB pour le sous-territoire du Tarn ; comprend uniquement la rivière Tarn, de la confluence de l'Agoût à la confluence avec la Garonne.
- un DOCOB pour le sous-territoire du Viaur ; du barrage de Pont-de-Salars à la confluence avec la rivière Aveyron.
- un DOCOB pour le sous-territoire Agout-Gijou ; du village de Lacaune à la confluence avec l'Agoût pour le Gijou, et du barrage de la Raviège à la confluence avec le Tarn pour l'Agoût .

Diversité biologique :

Habitats et espèces de la directive habitats

En raison de son étendue (182,17 km pour une superficie de 705 ha pour le seul secteur Aveyron), ce site comporte de nombreux habitats. Les prospections au niveau du sous territoire de l'Aveyron, ont permis de recenser plus de 20 habitats naturels, se répartissant entre 3 habitats génériques :

- Les boisements alluviaux
- Les milieux naturels sans végétation notable
- Les végétations aquatiques et amphibies

La rivière Tarn, l'Aveyron, et leurs nombreuses annexes hydrauliques (bras morts, étangs, zones humides, forêts alluviales, etc...), offrent des habitats pour de nombreuses espèces végétales et animales. On peut par exemple parler des prairies de fauches de basse altitude, abritant la Fritillaire pintade, *Fritillaria meleagris*, des haies et ripisylves abritant une fonge et une faune diversifiées (champignons et insectes saproxyliques, chauve-souris, oiseaux cavernicoles, etc.). Ces milieux sont des territoires de chasse pour de nombreuses espèces de faune, comme le Cincle plongeur, le Héron cendré ou des invertébrés comme les libellules. Ces dernières ont besoin également des milieux aquatiques pour leur développement larvaire. Néanmoins nombre de ces milieux sont présents hors périmètre du site Natura 2000. Ainsi, 21 espèces de faune d'intérêt communautaire ont été recensées, parmi elles, quatre n'étaient pas listées au sein du FSD au moment de la rédaction du document d'objectifs.

Sur les 21 habitats naturels recensés (hors habitats anthropiques), 7 habitats naturels sont classés par la Directive Habitat Faune Flore comme d'intérêt communautaire, dont 2 sont classés prioritaires (*).

Habitats :

CODE Natura 2000	Libellé Natura 2000
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.
6430 A	Mégaphorbiaies riveraine
6430 B	Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE

Code Natura 2000	Nom de l'espèce
1324	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)
1355	Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)
1163	Chabot commun (<i>Cotus gobio</i>)
1096	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)
1126	Toxostome (<i>Parachondrostoma toxostoma</i>)
1134	Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)
1304	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)
1308	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)
1305	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)
1310	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)
1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)
6199	Écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)
1083	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)
1088	Grand capricorne du chêne (<i>Cerambyx cerdo</i>)
1042	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)
1046	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)
1303	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)
1307	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)

Lien fonctionnel avec ce périmètre

Ce périmètre Natura 2000 " FR7301631- Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou ". Ce site est situé à plus de 7,5 km de la zone projet. Les habitats qui le composent ne se retrouvent pas au sein de la zone projet. Cependant, plusieurs taxons de faune visés par la Directive habitats s'observent sur le site de Lapeyrière lequel s'inscrit au sein de leur aire trophique. Il n'est pas exclu que des chiroptères gisant sur le site Natura 2000 puissent notamment venir chasser sur le site projet. Le périmètre projet peut également offrir des biotopes d'accueil lors des déplacements de faunes visés par la Directive habitats et présents sur le site Natura 2000, déplacements opérés le long de corridors écologiques reliant le site Natura 2000 de la vallée de la Garonne et site Natura 2000 de la vallée du Tarn. Ainsi, et compte-tenu de la distance, **nous pouvons conclure que la zone projet est en lien fonctionnel partiel avec ce site Natura 2000, du moins en ce qui concerne les chiroptères.**

Site : FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac

Identifiant national : FR7312014 (Natura 2000 Directive Oiseaux).

Surface : 4 493 ha.

Localisation : Le long de la partie aval de la Garonne, de Muret jusqu'à Moissac. Entre les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne. Ce site se compose de plusieurs îlots.

Présentation du site Natura 2000

La Zone de Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac » (FR 7312014) est située à environ 4,5 km à l'Ouest de l'aire d'étude. Ce site Natura 2000 est composé du cours d'eau de la Garonne, de quelques cultures et de forêts caducifoliées. L'enjeu du site réside surtout dans l'avifaune avec 4 espèces de hérons nicheurs et 2 espèces de rapaces de l'annexe I de la Directive Oiseaux nicheurs. Le site est également utilisé en période hivernale par trois espèces de hérons : Grande aigrette, Aigrette garzette, et Bihoreau gris. Le site accueille également les deux principales colonies de Sterne pierregarin de la région Midi-Pyrénées.

Le site est constitué

- du lit mineur de Garonne, large de 100 à 200 mètres, et marqué par la présence régulière de bancs graveleux et d'îles occupées par différents stades de végétation alluvionnaires, depuis les formations herbacées pionnières jusqu'à la forêt de bois dur.

- du lit majeur, large de 500 à 2000 mètres et constitué d'alluvions récentes à actuelles. Les bords du fleuve sont occupés par la ripisylve, qui a été remplacée par des peupleraies dans de nombreux secteurs. Plus en retrait, l'agriculture domine avec des cultures de plein champ, de fréquents bosquets, haies et alignements d'arbres.

En plus de ces caractéristiques qui constituent l'habitat des espèces d'oiseaux du site, il faut signaler l'importance du tissu urbain de l'agglomération toulousaine sur la partie médiane du site.

Les plans d'eau de gravières sont également un facteur important de l'habitat : de nombreuses espèces, notamment les laridés, trouvent sur ces plans d'eau une alternative au lit de la Garonne souvent dégradé.

Qualité et importance

L'avifaune des grandes vallées du sud-ouest de la France est bien représentée en diversité, mais en effectifs limités (en particuliers, baisse des populations de plusieurs espèces de hérons). Sept espèces de hérons nichent sur le site, dont le héron pourpré, ainsi que le Milan noir (avec des effectifs importants), l'Aigle botté, le Petit gravelot, la Mouette mélanocéphale, la Sterne pierregarin et le Martin-pêcheur. Le site est également utilisé en période hivernale par deux espèces de hérons (Grande aigrette et Bihoreau gris), ainsi que le Faucon émerillon.

Vulnérabilité

: Les habitats des ardéidés sont relativement dégradés : ripisylves altérés par l'abaissement de la nappe, roselières peu développées. La structure bocagère et les boisements de feuillus en plaine et sur les coteaux présentent un état de conservation globalement satisfaisant. Le maintien de la tranquillité des secteurs les plus sensibles constitue un élément essentiel pour assurer la pérennité voire le développement des principales espèces nicheuses.

La remise en état des plans d'eau de gravière après exploitation est un enjeu pour le maintien et la restauration des populations d'oiseaux.

Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Non renseignée

Diversité biologique :

Code Natura 2000	visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE	Taxons également présent sur la zone de projet (O/N)
A 022	Blongios nain, <i>Ixobrychus minutus</i>	Non
A 023	Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	Non
A 024	Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>	Non
A 025	Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	Oui
A 026	Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	Oui
A 028	Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Oui
A 029	Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Oui
A 073	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Oui
A 092	Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	Non
A 094	Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Non

A 098	Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Non
A 136	Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)	Oui
A 176	Mouette malanocéphale <i>Larus melanocephalus</i>	Non
A 179	Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>	Oui
A 193	Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	Oui
A 229	Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Oui
A 459	Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i>	Oui
A 773	Grande aigrette <i>Ardea alba</i>	Oui
A 861	Combattant varié, Chevalier combattant <i>Calidris pugnax</i>	Non

Le périmètre Natura 2000 " FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac " est composé de plusieurs îlots. Concernant l'îlot le plus proche de la zone projet, il est situé à plus de 4,5 km. Le site de Lapeyrière, ancien site industriel, n'est que peu favorable à la reproduction des espèces spécialisées présentes sur ce site Natura 2000. Cependant, plusieurs taxons visés par cette ZPS, s'observent sur le site de Lapeyrière lequel s'inscrit au sein de leur aire trophique. C'est le cas de certains oiseaux inféodés aux milieux aquatiques tels que les Hérons, Petits gravelot, Sterne, Laridés, et limicoles. Ainsi, pour ces espèces on observe parfois des déplacements pendulaires journaliers entre le lit de la Garonne et le site de Lapeyrière. La Sterne Pierregarin est également nicheuse sur un des îlots de gravier du plan d'eau de Lapeyrière, et sans doute aussi le Petit gravelot.

Le site de Lapeyrière est situé sur l'axe migratoire majeur qui suit la vallée de la Garonne et peut occasionnellement offrir une aire de halte notamment aux oiseaux d'eau. Le périmètre projet peut également offrir des biotopes d'accueil lors des déplacements de faunes des milieux humides et aquatiques le long de corridors écologiques reliant les zones humides de la vallée de la Garonne et celle du Tarn.

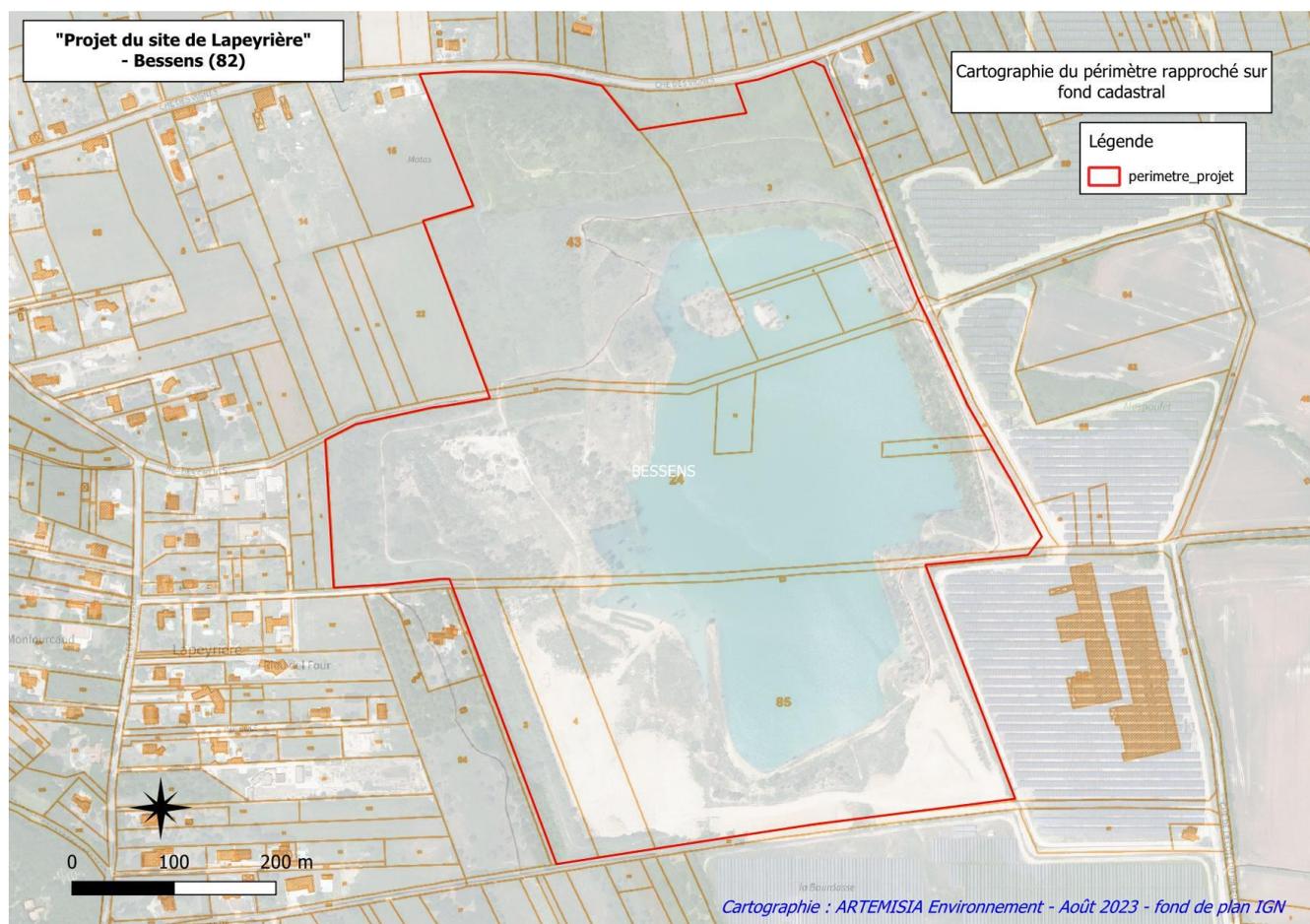
Ainsi, au moins **pour certains oiseaux des milieux aquatiques et humides, le périmètre projet est en lien fonctionnel direct avec ce périmètre Natura 2000.**

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

Cartographie du périmètre projet sur fond cadastral



N° parcelle cadastrale :

- Section : ZK - parcelle n° 43
- Section : ZL - parcelles n° 2 – 3 – 4 – 5 et 6
- Section : ZO - parcelles n° 10 – 12 – 16 et 24
- Section : ZN - parcelles n° 3, 4 et 85
- Section : ZO/ZN – voie communale n°10

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel. Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

Présentation photographique de la zone projet



Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces. Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

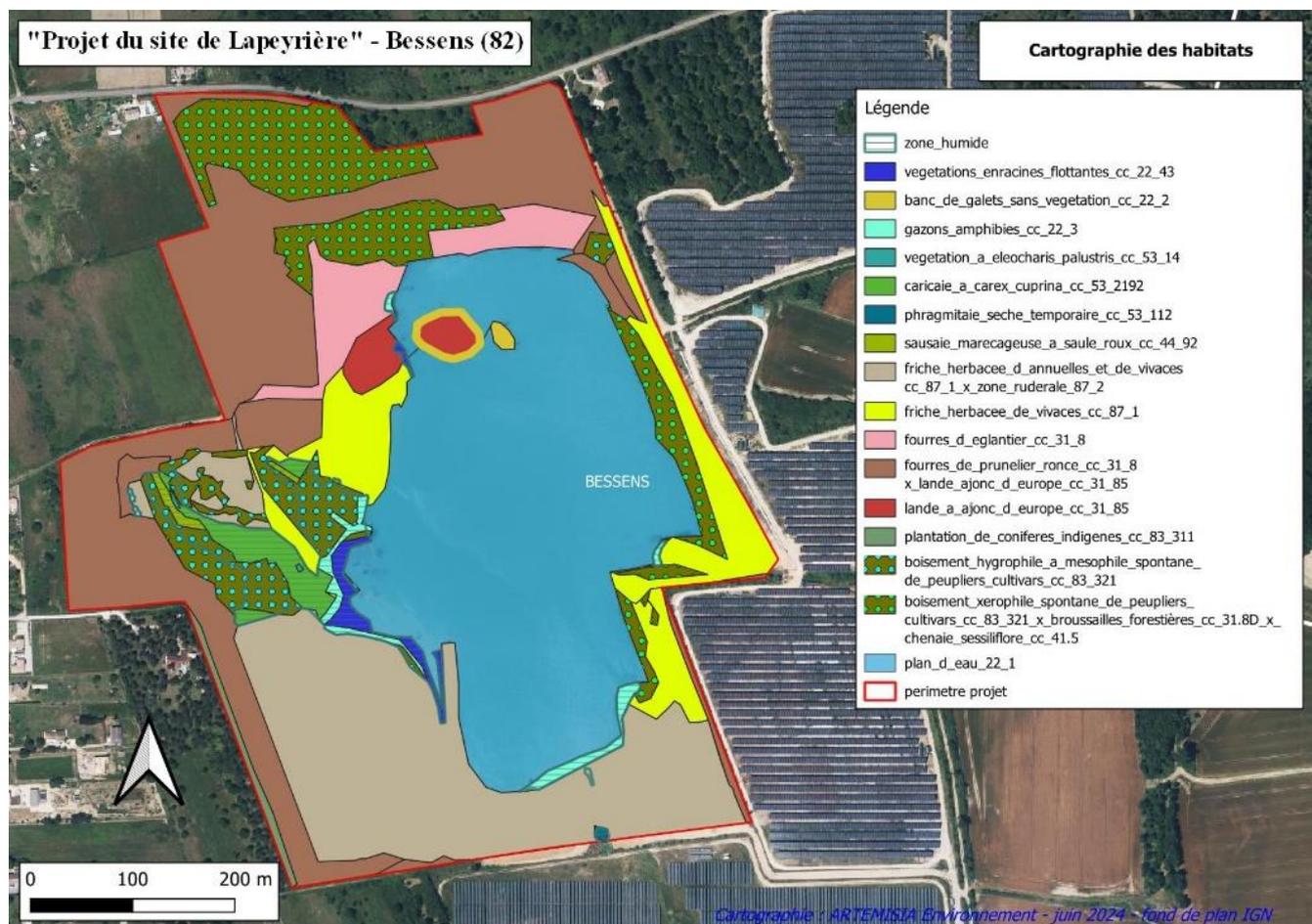
TABLEAU DES MILIEUX NATURELS : Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

type de MILIEUX naturels		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse	X	Friches annuelles et vivaces parfois en mélange avec des plantes des Pelouses semi-arides acidiphiles
	pelouse semi-boisée		
	Lande	X	Fourrés de pruneliers et d'ajoncs
	garrigue / maquis		
	Prairies de fauches		
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus	X	Jeunes peuplements spontanés de peupliers cultivars parfois en mélange avec de jeunes chênes sessiles
	forêt mixte		
	plantation		
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide	X	Une zone humide sur argile est présente sur le flanc ouest du plan d'eau
	roselière		
	tourbière		
	gravière		
	autre :	X	Plan d'eau formé dans l'ancienne fosse d'exploitation de l'argile
Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu	Friches herbacées	X	L'essentiel de la surface est occupé par des friches herbacées

Habitats naturels répertoriés au sein du périmètre projet de Lapeyrière

Intitulé végétation ou habitat naturel selon Corine Biotope	Code CORINE Biotope	Code Natura 2000	Code Eunis	Surface au sein du périmètre projet	Zone humide (ZH)	Enjeu
Eau douce stagnante	22.11		C1.1	11, 77 ha		Faible
Galets ou vasières non végétalisés	22.2		C3.64 et C3.65	1 000 m ²		Faible
Communautés amphibies pérennes des eaux douces oligo-mésotrophes	22.31 x 22.11	3130-2	C3.41	3 700 m²	ZH	Modéré à fort
Végétations enracinées flottantes	22.43		C3.13	2 000 m ²	ZH	Modéré
Phragmitaies sèches	53.112		D5.11	150m ²	ZH	Modéré
Végétation à Eleocharis palustris	53.14		C3.24	100 m ²	ZH	Modéré
Cariçaias à carex cuprina	53.2192		D5.21	5 400 m ²	ZH	Modéré
Saussaies marécageuses	44.91		G1.52	800 m ²	ZH	Modéré
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81		F3.11	91 800 m ²		Faible
Landes à Ajoncs	31.85		F3.15	4 900		Faible
Plantation de pins noirs indigènes	83.311		G3.F1	1 880 m ²		Faible
Peuplements spontanés de peupliers cultivars en conditions mésohygrophiles à hygrophiles	83.321 x 31.8D		G1.C1 x G5.61	15 430 m ²	ZH	Faible à Modéré
Peuplements spontanés de peupliers cultivars en conditions mésohydriques à xériques, en mélange avec du chêne sessile	83.321 x 31.8D x 41.5		G1.C1 x G5.61 x G1.81	33 490 m ²		Faible
Friches herbacées	87.1 x 87.2		I1.52 x E5.12	91 860 m ²		Faible

Cartographie des habitats naturels et semi-naturels – Site de Lapeyrière



Au sein de la zone projet très artificialisée et rudéralisée, un seul habitat relève d'un intérêt communautaire : Communautés amphibies pérennes des eaux douces oligo-mésotrophes

Intitulé végétation ou habitat naturel selon Corine Biotope	Code CORINE E Biotope	Code Natura 2000	Code Eunis	Surface au sein du périmètre projet	Etat de conservation
Communautés amphibies pérennes des eaux douces oligo-mésotrophes	22.31 x 22.11	3130-2	C3.41	3 700 m ²	Médiocre (pionnier, peu diversifié, présence de plantes exotiques envahissantes)
					

Cet habitat s'observe principalement le long des berges en pente très douce présentes sur une partie médiane du flanc ouest du plan d'eau. La communauté végétale s'apparenterait à la classe des *Littorelletea uniflorae*.

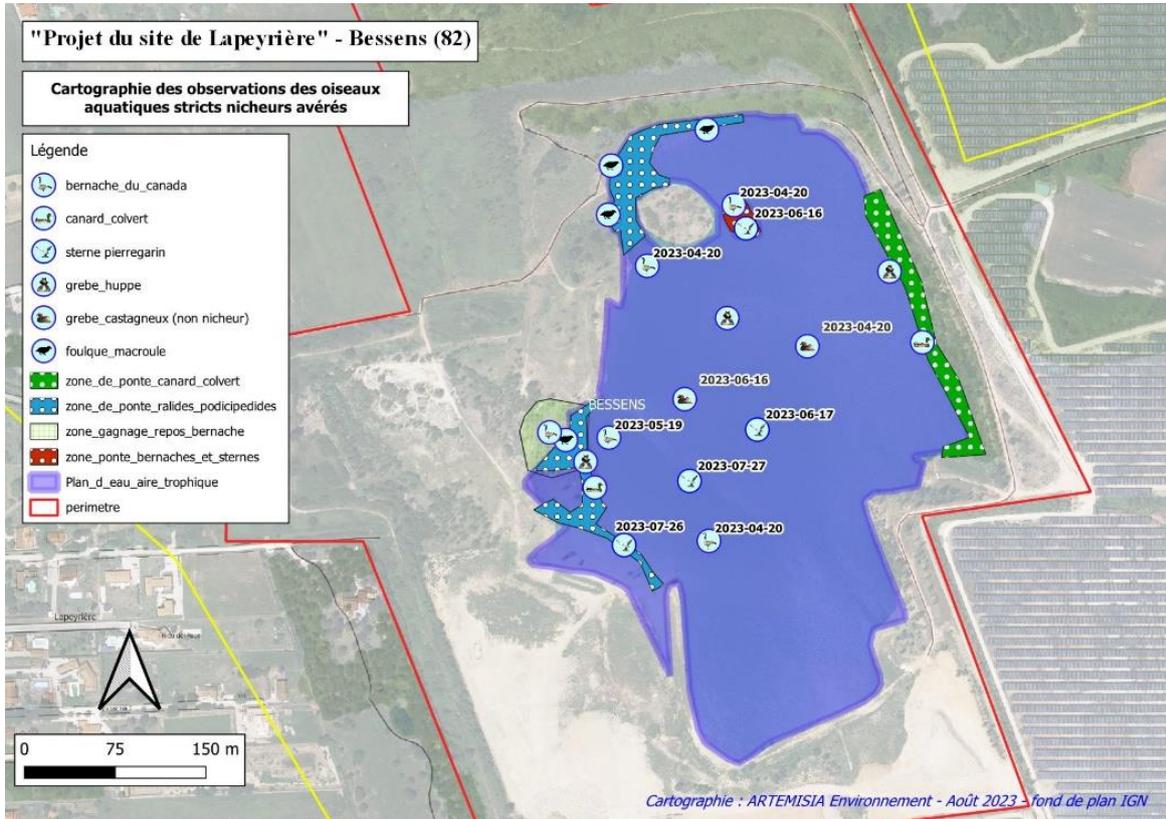
La végétation est majoritairement composée de joncs vivaces tel que le **Jonc articulé** (*Juncus articulatus*), le **Souchet vigoureux** (*Cyperus eragrostis*), mais aussi plusieurs annuelles telles que le **Jonc des crapauds** (*Juncus bufonius*), la **Renoncule sarde** (*Ranunculus sardous*), la **Renoncule scélérate** (*Ranunculus sceleratus*).

Cet habitat est d'intérêt communautaire : ***Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique planitiaire des régions continentales, des Littorelletea uniflorae*** – Code Natura 2000 : **3130**.

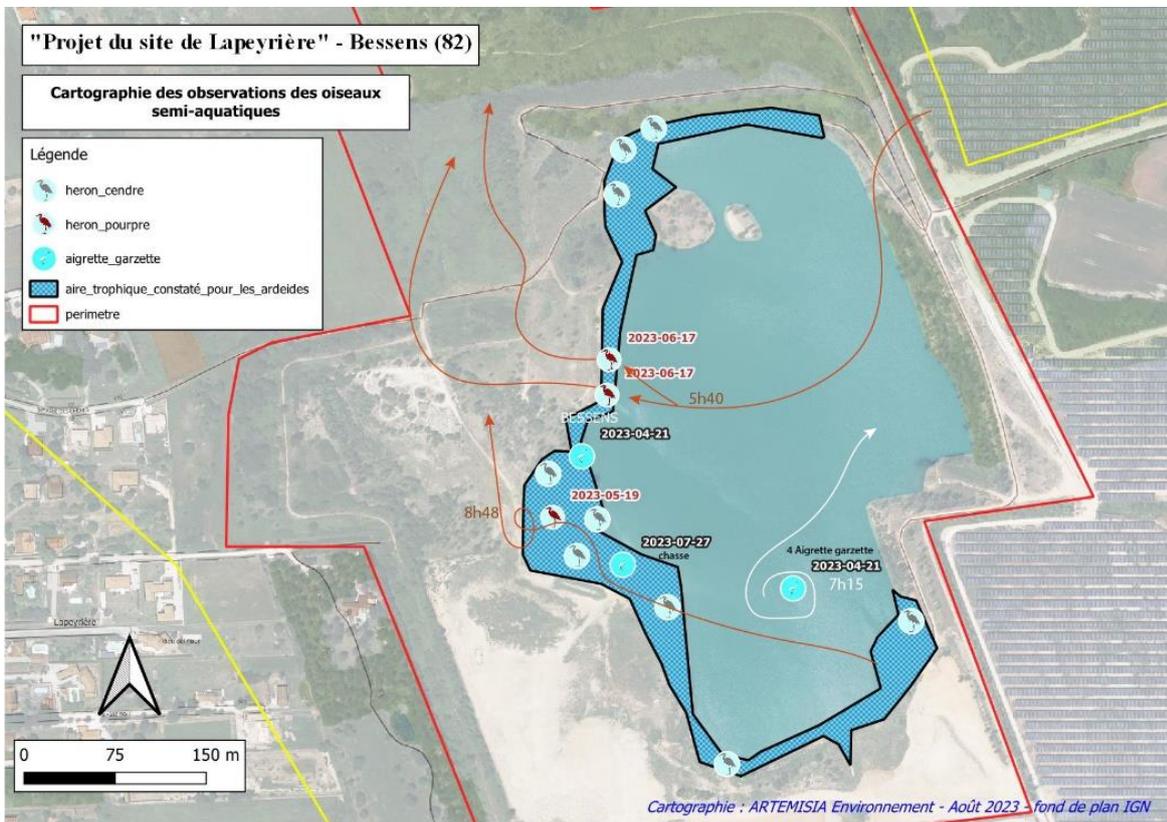
Précisons que cet habitat est voué à une réduction inévitable de surfaces du fait de l'augmentation du niveau de l'eau du plan d'eau d'années en années et de l'existence de pentes fortes sur l'essentiel de la périphérie du plan d'eau, mais aussi de la présence de plusieurs stations de Jussie à fort pouvoir d'extension. Cet habitat est reconnu comme zone humide.

Cartographie d'observations de faunes d'intérêt communautaire par guildes répertoriées au sein du périmètre de Lapeyrière

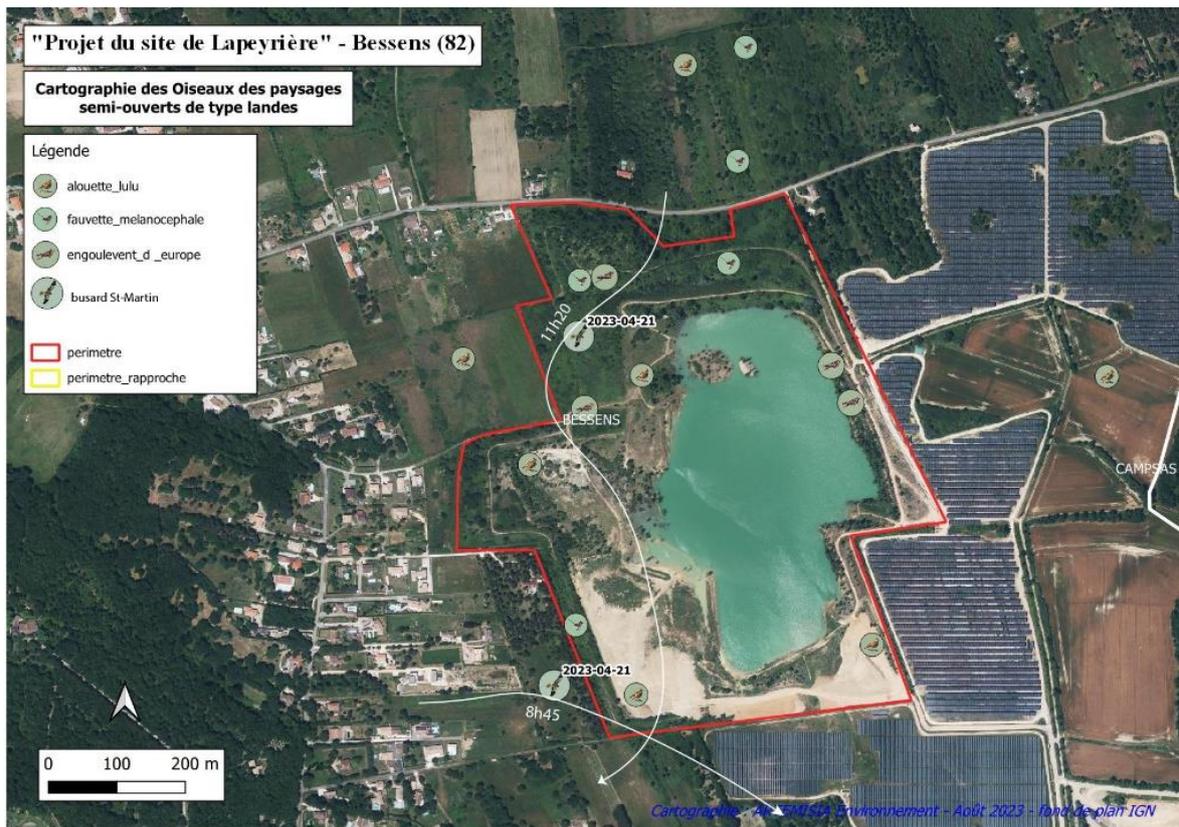
Cartes de répartition des observations d'oiseaux aquatiques stricts nicheurs avérés



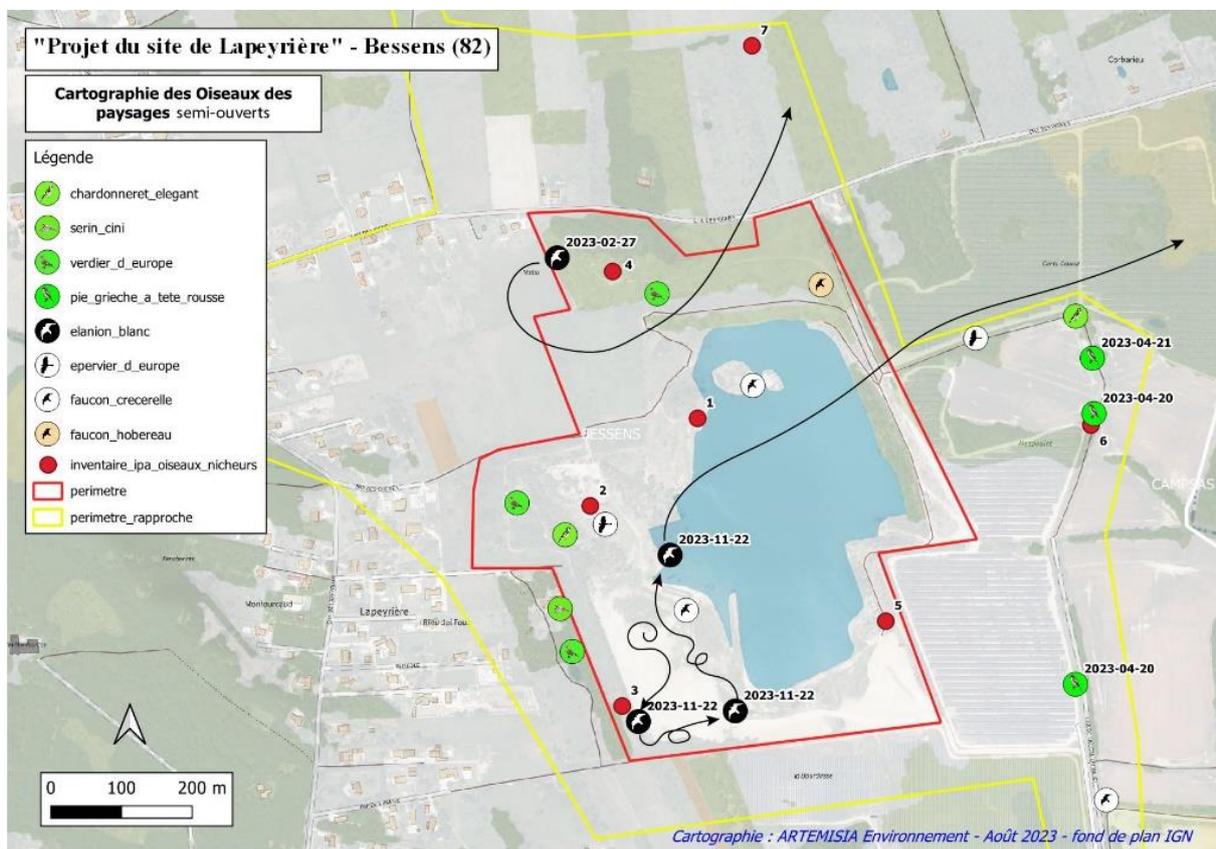
Carte de répartition des observations d'oiseaux de la famille des Ardéidées



Cartes de répartition des observations d'oiseaux inféodés aux paysages de type landes



Cartes de répartition des observations d'oiseaux inféodés aux paysages semi-ouverts



Cartes de répartition des observations d'oiseaux hivernants stricts

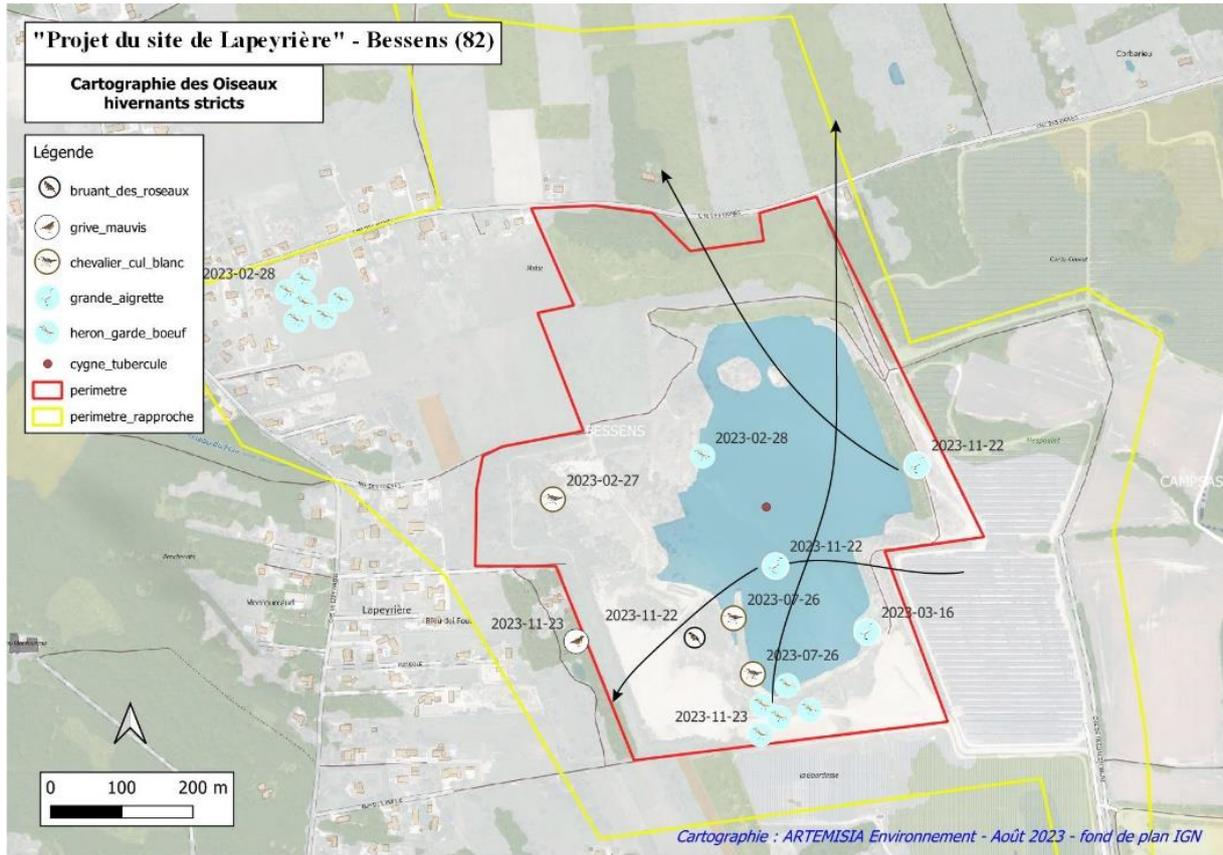
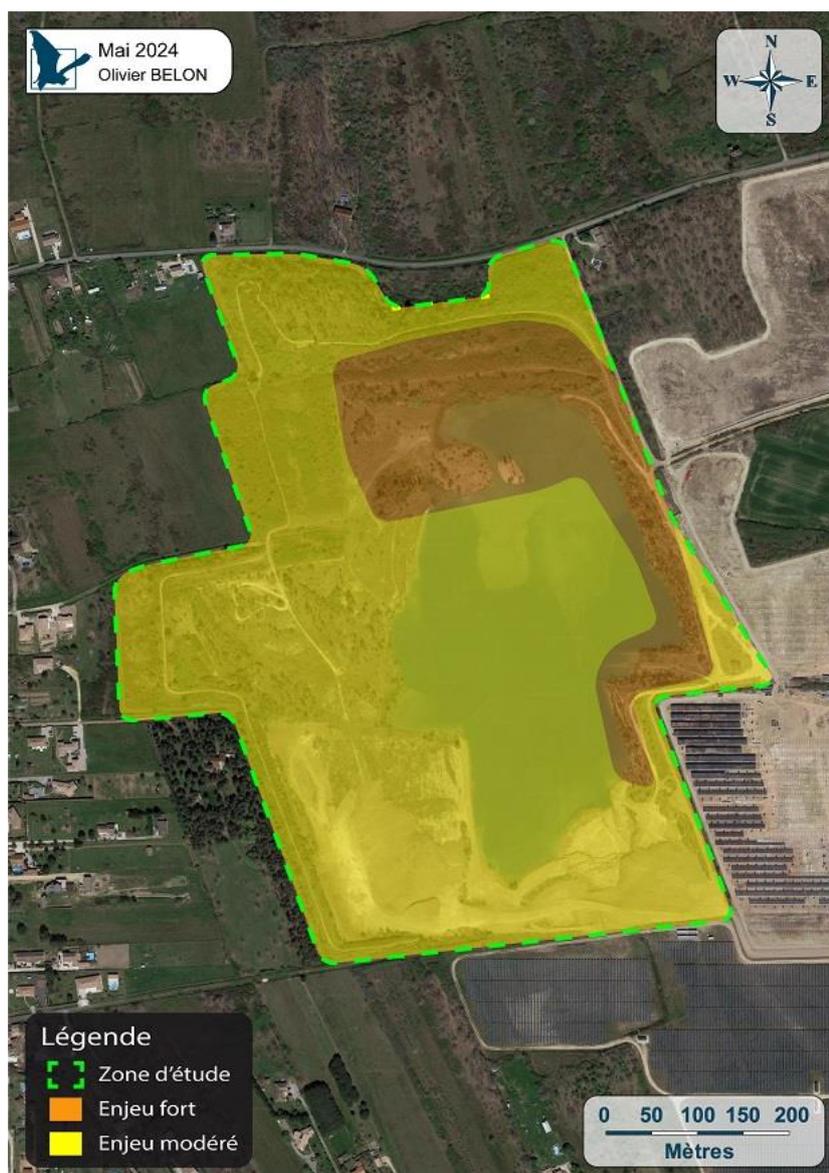


Tableau 1 : statut et enjeu des espèces contactées lors des prospections nocturnes

Espèce	Directive HFF	Liste Rouge National (UICN 2017)	Enjeu régional (DREAL 2019)	Degré d'activité	Intérêt de la zone de projet	Enjeu local	Localisation				
							P1	P2	P3	P4	
Noctule commune <i>Nyctalus noctula</i>	An. IV	Vulnérable	FORT	Élevé	Chasse Gîte proche et possible	FORT	X	X	X	X	
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	An. IV	Quasi-menacé	MODÉRÉ	Faible à Moyen	Chasse Gîte proche et possible	MODÉRÉ	X	X	X	X	
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	An. IV	Préoccupation mineure	MODÉRÉ	Moyen	Chasse Gîte possible	MODÉRÉ	X	X	X	X	
Pipistrelle de Nathusius <i>Pipistrellus nathusii</i>	An. IV	Quasi-menacé	MODÉRÉ	Moyen à élevé	Chasse Gîte possible	MODÉRÉ	X	X	X	X	
Pipistrelle pygmée <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	An. IV	Préoccupation mineure	MODÉRÉ	Faible à élevé	Chasse	MODÉRÉ	X	X	X	X	
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	An. IV	Quasi-menacé	MODÉRÉ	Moyen à élevé	Chasse Gîte proche	MODÉRÉ	X	X	X	X	
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhli</i>	An. IV	Préoccupation mineure	FAIBLE	Élevé	Chasse Gîte proche	MODÉRÉ	X	X	X	X	
Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	An. II et IV	Vulnérable	TRÈS FORT	Très faible	Chasse possible	FAIBLE	X	-	-	X	
Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	ET / OU	An. II et IV	Quasi-menacé	FORT	Très faible	Chasse possible	FAIBLE	-	-	X	-
Grand Murin <i>Myotis myotis</i>		An. II et IV	Préoccupation mineure	MODÉRÉ			FAIBLE				
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	An. IV	Préoccupation mineure	MODÉRÉ	Faible	Chasse possible	FAIBLE	-	-	X	X	

Cartographies des zones à enjeux pour les chiroptères d'intérêt communautaire



Comparaison de la composition des habitats et du peuplement faunistique de la zone projet de Lapeyrière avec les sites Natura 2000 proches

Rappelons que la zone projet de Lapeyrière n'intersecte aucun périmètre de site Natura 2000. Cependant, concernant certaines faunes, des liens de fonctionnalités peuvent s'envisager entre ces différents périmètres.

Les tableaux qui suivent, reprennent la liste des habitats et des espèces figurant dans les formulaires standards de données respectifs à chaque site Natura 2000 en indiquant si l'habitat ou l'espèce est également présent sur le site de Lapeyrière.

Site : FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste (SIC)

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site,

Code Natura 2000	Libellé des habitats	Présence sur le site projet
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	
3220	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	
3230	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i>	
3240	Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>	
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	
4030	Landes sèches européennes	Présence de quelques fourrés d'Ajonc d'Europe sur le site de Lapeyrière
5110	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)	
6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	
6520	Prairies de fauche de montagne	
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	
8110	Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (<i>Androsacetalia alpinae</i> et <i>Galeopsietalia ladani</i>)	
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	
8230	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii	
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	
91F0	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)	
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

Code Natura 2000	Libellé espèces	Nom vernaculaire	type	Présence également sur le site projet	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu
	Mammifères				
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	S	Oui	x
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	S		
1301	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman Des Pyrénées	S		
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	C		
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	C		
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	C		
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	S	Oui	x
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	C		
1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	S	Oui	x
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	S		
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	C		
	Insectes				
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	S		
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	S		
1046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	S	Observé en estive	x
1074	<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	S		
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	S	Probable	
1087	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie Des Alpes	S		
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	S		
6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	S	Probable	
	Poissons				
5339	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	S		
6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	S		
1095	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	S		
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	S		
1102	<i>Alosa alosa</i>	Grande alose	S		
1106	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique	S		
1138	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	S		
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot Commun	S		
	Crustacés				
1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches	S		

FR7301631- Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou (ZSC)

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire

CODE Natura 2000	Libellé Natura 2000	Présence potentielle sur le site projet
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Non
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	Non
3270	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidenton p.p.	Non
6430 A	Mégaphorbiaies riveraine	Non
6430 B	Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines	Non
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Non
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	Non
91E0*	Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	Non

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

Code Natura 2000	Nom de l'espèce	Espèce également présente également sur le site projet	Mode d'utilisation de la zone projet de Lapeyrière	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu
1324	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Oui	Chasse	x
1355	Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)			
1163	Chabot commun (<i>Cotus gobio</i>)			
1096	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)			
1126	Toxostome (<i>Parachondrostoma toxostoma</i>)			
1134	Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)			
1304	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)			
1308	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)			
1305	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)			
1310	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Oui	Chasse	x
1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)			
6199	Écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	Potentiel		
1083	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Potentiel		
1088	Grand capricorne du chêne (<i>Cerambyx cerdo</i>)			
1042	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)			
1046	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)	Observé en estive	Chasse	x
1303	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)			
1307	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Oui	Chasse	x

FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

Code Natura 2000	Espèces (oiseaux)	Taxons également présent sur la zone de projet (O/N)	Mode d'utilisation de la zone projet de Lapeyrière	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu
A 022	Blongios nain, <i>Ixobrychus minutus</i>	Non		
A 023	Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	Non		
A 024	Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>	Non		
A 025	Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	Oui	Aire trophique	x
A 026	Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	Oui	Aire trophique	x
A 028	Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Oui	Aire trophique	x
A 029	Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Oui	Aire trophique	x
A 073	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Oui	Aire trophique	x
A 092	Aigle botté (<i>Hieraetus pennatus</i>)	Non		
A 094	Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Non		
A 098	Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Non		
A 136	Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)	Oui	Reproduction	x
A 176	Mouette malanocéphale <i>Larus melanocephalus</i>	Non		
A 179	Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>	Oui	Aire trophique	x
A 193	Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	Oui	Reproduction	x
A 229	Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Oui	Reproduction	x
A 459	Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i>	Oui	Aire trophique	x
A 773	Grande aigrette <i>Ardea alba</i>	Oui	Aire trophique	x
A 861	Combattant varié, Chevalier combattant <i>Calidris pugnax</i>	Non		

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/ https://biodiv-occitanie.fr https://inpn.mnhn.fr/espece L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) Le Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM) https://adour-garonne.eaufrance.fr/ https://www.laregion.fr/SrB-Occitanie https://atlas-odonates.insectes.org/recherche-geographique-odonates
Quels sont les contacts pris ?	Fédération des pêcheurs du Tarn et Garonne
Quels documents avez-vous consulté ?	NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES : FR7301631 Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou. FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac Fiches ZNIEFF

	<ul style="list-style-type: none"> • La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère • Gravières de Crespys • Étangs du Mesnil • Basse vallée du Tarn • Bassins de pisciculture de Montech • Forêt royale de Grand Selve • Forêt d'Agre-Montech • Ensemble d'habitats acides de la Viguerie • Friches et landes de Lapeyrière <p>Nature Midi-Pyrénées - Elaboration d'une liste rouge régionale des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées Rapport final - 31 mai 2014.</p> <p>Louboutin (Bastien), Jaulin (Stéphane), Charlot (Baptiste) & Danflous (Samuel) (coord.), 2019.- Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères et Zygènes d'Occitanie. Rapport d'évaluation. OPIE, CEN MP & CEN LR, Montferrier / Lez : 304 pp. Version du 12 décembre 2019 (validée UICN et CSRPN).</p> <p>Demerges D, Favretto J-P., Poujol A. : Les zygènes en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillons – Conservatoire des espaces naturels Midi-Pyrénées - COSTES Aurélien & ROBIN Jérôme Carnet d'identification des Orthoptères de Midi-Pyrénées - Version de mai 2016. 86p.</p> <p>- Charlot B., S. Danflous, B. Louboutin et S. Jaulin (coord.). 2018. Liste Rouge des Odonates d'Occitanie. Rapport d'évaluation. CEN Midi-Pyrénées & OPIE, Toulouse : 102 pp + annexes.</p> <p>Tableau de synthèse de la Liste rouge des Orthoptères d'Occitanie, 2022</p> <p>FDAAPPMA82-2018-Inventaire-Piscicole-Plan-deau-de-Lapeyriere.pdf</p> <p>Schéma régional de cohérence écologique Midi-Pyrénées Atlas cartographique Livret 10 Éléments et objectifs de la Trame verte et bleue Décembre 2014. 108 p. pdf.</p>
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Calendrier des sorties terrains - ARTEMISIA Environnement – 2023 / 2024

Flores / Habitats / Zones humides

Date de prospection	Horaires	Durée	Protocoles et matériels
27/02/2023	10h30 - 12h30 15h30 – 17h00	210 mn	Relevé floristique flore pré-vernale en simultané avec les inventaires faune (<i>recherche des sites de pontes amphibiens, installation des transects reptiles</i>) - faible nombre de plantes en fleur à cette date.
16/03/2023	12h00 – 16h00	120 mn	Observations floristiques fortuites - flore pré-vernale en simultané avec les inventaires reptiles) – <i>faible nombre de plantes en fleur à cette date.</i>
21/04/23	10h30 à 12h	90 mn	Observations floristiques fortuites flore pré-vernale en simultané avec les inventaires reptiles) – <i>faible nombre de plantes en fleur à cette date.</i>
21/04/23	12h00 à 12h30	30 mn	Inventaire floristique sur zone humide ouest
18/05/2023	17h00 – 18h00	60mn	Relevés phytosociologiques
18/05/2023	20h00 – 21h00	60mn	Relevés phytosociologiques

19/05/2023	8h00 – 12h00	240mn	Relevés phytosociologiques
17/06/2023	11h00 – 12h00	60mn	Relevés phytosociologiques
27/07/2023	10h0 -11h00	60 mn	Relevés botanique plantes aquatiques et hygrophiles
24/09/2023	18h00 19h00	60 mn	Flore automnale
31/05/2024	8h00 – 18h00	600 mn	Flore des zones humides / délimitation règlementaire

Mammifères terrestres

<i>Date de prospection</i>	<i>Horaires</i>		<i>Conditions météorologiques</i>	<i>Protocoles et matériels</i>
27/02/2023	10h30 - 12h30 15h30 – 17h00		210 mn	Relevé des indices de présence dans les boisements, lisières, ornières, berges du plan d'eau, en simultané avec les autres inventaires faune et flore.
16/03/2023	12h30 – 17h00	270 mn	Ciel dégagé, T°C : 16°C, vent modéré	Observations fortuites de spécimens vivants ou d'indices de présence, effectuée lors des inventaires reptiles et oiseaux
16/03/2023	17h00 – 18h00	60mn	Ciel dégagé, T°C : 16°C, vent modéré	Recherche ciblée d'indices de présence et pose de 3 pièges photographiques
16/03/2023	19h00 – 20h00	60mn	Ciel nuageux 70%, T°C : 13°C, vent modéré	Inventaires nocturnes simultanés : Amphibiens, oiseaux nocturnes, mammifères
17/03/2023	8h15 – 12h30	255mn	Ciel nuageux 100 %, T°C : 12°C, vent faible	Observations fortuites de spécimens vivants ou d'indices de présence, effectuée lors des inventaires oiseaux
20/04/2023	17h30 – 19h00	90mn	Ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Observations fortuites de spécimens vivants ou d'indices de présence lors d'une recherche active sur périmètre rapproché (ZNIEFF) en simultané avec Oiseaux nicheurs Oiseaux migrateurs.
20/04/2023	20h45 – 23h00	135mn	Nuit, ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
18/05/2023	21h00 – 22h00	60mn	Ciel dégagé à 100%, T°C : 15°C, vent modéré	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
16/06/2023	17h à 19h	120 mn	Ciel dégagé T° : 25°C Vent : nul	Observation fortuites mammifères semi-aquatiques et relevé d'indices de présence lors des inventaires odonates menés en canoë sur le plan d'eau
16/06/2023	22h 00 – 23h00	60mn	Nuit, ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
26/07/2023	15h40 – 18h40	180mn	Ciel légèrement couvert, T°C : 25°C, vent faible	Observation fortuites mammifères semi-aquatiques et relevé d'indices de présence lors des inventaires odonates menés en canoë sur le plan d'eau
26/07/2023	21h00 – 22h30	90mn	Nuit,, ciel dégagé, T°C : 20°C , vent nul	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères

Chiroptères

<i>Date de prospection</i>	<i>Horaires</i>		<i>Conditions météorologiques</i>	<i>Type d'écoute</i>
3 juillet 2022	21h – 6h30		210 mn	P1, P2, P3, P4 (SM2BAT+)
4 juillet 2022	21h – 6h30			P1, P2, P3, P4 (SM2BAT+)

Oiseaux

Date de prospection	Horaires	Durée en mn	Conditions météorologiques	Protocoles et matériels
27/02/2023	10h30 - 12h30	210 mn	Ciel nuageux 70%, T°C : 0°C, vent faible	Oiseaux migrateurs, hivernants et résidents
	12h30 – 14h00	90 mn	Ciel nuageux 70%, T°C : 0°C, vent faible N-E	Oiseaux migrateurs sur poste fixe
	15h30 – 17h00	90 mn	Ciel nuageux 70%, T°C : 0°C, vent faible	Oiseaux migrateurs, hivernants et résidents en parallèle des inventaires diurnes et crépusculaires des amphibiens
16/03/2023	14h00 – 15h15	75mn	Ciel dégagé, T°C : 16°C, vent modéré	Oiseaux migrateurs Oiseaux nicheurs - poste fixe talus nord
	15h45 – 16h30	45mn	Ciel dégagé, T°C : 16°C, vent modéré	Oiseaux migrateurs Oiseaux nicheurs sur la zone humide ouest
	16h30– 17h00	30mn	Ciel dégagé, T°C : 16°C, vent modéré	Oiseaux migrateurs Oiseaux nicheurs - poste fixe talus nord
	18h00 – 19h00	60mn	Ciel dégagé, T°C : 16°C, vent modéré	Recherche de dortoir à milans ou ardéidés – études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés
16/03/2023	19h00 – 20h00	60mn	Ciel nuageux 70%, T°C : 13°C, vent modéré	Inventaires nocturnes simultanés : Amphibiens, oiseaux nocturnes, mammifères
17/03/2023	8h15 – 12h30	255mn	Ciel nuageux 100 %, T°C : 12°C, vent faible	Oiseaux migrateurs Oiseaux nicheurs – alternance de recherches actives et postes fixes d’observation
20/04/2023	11h30 à 12h00	30mn	Ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Oiseaux nicheurs Oiseaux migrateurs – recherche active périmètre rapproché et plan d’eau
	12h30 – 13h30	60mn	Ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Oiseaux migrateurs Oiseaux nicheurs - poste fixe talus nord
	17h30 – 19h00	90mn	Ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Oiseaux nicheurs Oiseaux migrateurs – recherche active périmètre rapproché (ZNIEFF)
	20h15 – 20h45	30mn	Ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Recherche de dortoir à milans ou ardéidés – études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés – recherche active périmètre rapproché
20/04/2023	20h45 – 23h00	135mn	Nuit, ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
21/04/2023	6h30 – 10h30	240mn	Ciel dégagé, vent faible	Oiseaux nicheurs – relevés IPA
18/05/2023	10h45 – 11h00	15mn	Ciel dégagé à 60%, T°C : 15°C, vent modéré	Oiseaux nicheurs - recherche active périmètre rapproché et plan d’eau
	12h30 – 13h30	60mn	Ciel dégagé à 60%, T°C : 15°C, vent modéré	Oiseaux nicheurs - poste fixe talus nord
	19h00 – 20h00	60mn	Ciel dégagé à 100%, T°C : 15°C, vent modéré	Oiseaux nicheurs - périmètre rapproché et projet - Recherche de dortoir à milans ou ardéidés, ardéidés – études des mouvements pendulaires laridés, limicoles
18/05/2023	21h00 – 22h00	60mn	Ciel dégagé à 100%, T°C : 15°C, vent modéré	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
19/05/2023	7h30 – 8h00	30mn	Ciel couvert à 100%, T°C : 10°C, vent faible	Oiseaux nicheurs / plan d’eau - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés

16/06/2023	11h15 – 12h00	45mn	Ciel dégagé, T°C : 23°C, vent nul	Oiseaux nicheurs - périmètre rapproché et projet / Plan d'eau
	12h30 – 13h00	30mn	Ciel dégagé, T°C : 25°C, vent faible	Oiseaux nicheurs - poste fixe talus nord
	17h à 19h	120 mn	Ciel dégagé T° : 25°C Vent : nul	Observation fortuites oiseaux nicheurs aquatiques lors des inventaires odonates menés en canoë sur le plan d'eau
	20h45 – 21h30	45mn	Ciel dégagé, T°C : 23°C, vent nul	Oiseaux nicheurs - périmètre rapproché et projet - Recherche active de dortoir à milans ou ardéidés – études des mouvements pendulaires laridés, limicoles
16/06/2023	22h 00 – 23h00	60mn	Nuit, ciel dégagé, T°C : 18°C, vent nul	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
17/06/2023	5h30 – 10h00	270mn	Ciel dégagé, T°C : 14°C, vent nul	Oiseaux nicheurs – relevés IPA
26/07/2023	14h40 – 15h40	60mn	Ciel couvert avec averses, T°C : 24°C, vent faible	Oiseaux nicheurs - périmètre rapproché et projet - Recherche active
	15h40 – 18h40	180mn	Ciel légèrement couvert, T°C : 25°C, vent faible	Observation fortuites oiseaux nicheurs aquatiques lors des inventaires odonates menés en canoë sur le plan d'eau
26/07/2023	21h00 – 22h30	90mn	Nuit,, ciel dégagé, T°C : 20°C , vent nul	Inventaires nocturnes simultanés : oiseaux nocturnes, Amphibiens, mammifères
27/07/2023	7h30 - 8h45	75mn	Couvert 100%, T°C : 18°C, vent faible EST	Oiseaux nicheurs plan d'eau - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés
24/09/2023	19h00 20h15	75mn	Ciel dégagé, T°C : 20°C, vent nul	Oiseaux résidents / migrateur secteur du plan d'eau - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés
24/09/2023	20h15 – 21h15	60mn	Nuit, dégagé, T°C : 17°C, vent nul	Oiseaux nocturnes
25/09/2023	6h00 – 8h00		Ciel dégagé, T°C : 8°C, vent nul	Oiseaux migrateurs / résidents - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés
22/11/2023	15h00 18h15	195 mn	Ciel couvert 60%, T°C : 12°C, vent modéré Nord West	Oiseaux hivernants / résidents - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés
23/11/2023	8h20 10h00	100 mn	Ciel dégagé, T°C : 3°C, vent faible	Oiseaux hivernants / résidents - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés
18/12/2023	15h00 – 18h00	180 mn	Ciel dégagé, T°C : 3°C, vent nul	Oiseaux hivernants / résidents - études des mouvements pendulaires laridés, limicoles, ardéidés

Reptiles

<i>Date de prospection</i>	<i>Horaires</i>	<i>Conditions météorologiques</i>	<i>Protocoles et matériels</i>
27/02/2023		Ciel dégagé, T°C : 2°C, Vent nul	Installation des transects et poses des 12 plaques abris + Prospection diurne à vue à la jumelles sur sites et biotopes favorables
16/03/23	12h30 à 14h00 15h15 à 15h45	Ciel dégagé T° : 16°C Vent : modéré	Inventaire normalisé transects A, B, C
20/04/23	12h à 12h30	Ciel dégagé T° : 18°C Vent : nul	Inventaire normalisé transect A

21/04/23	10h30 à 12h	Ciel dégagé T° : 18°C Vent : nul	Inventaire normalisé transects B, C
18/05/23	11h à 12 h30	Ciel voilé 60% T° : 15°C Vent : modéré	Inventaire normalisé transects A, B, C
19/05/23	12h à 12h30	Ciel voilé 60% T° : 15°C Vent : modéré	Inventaire normalisé transect A
16/06/23	12h à 12h30 17h à 19h	Ciel dégagé T° : 25°C Vent : nul	Inventaire normalisé transect A Reptiles semi-aquatiques - Inventaire en canoë
17/06/23	10h à 11h 17h à 19h	Ciel dégagé T° : 25°C Vent : nul	Inventaire normalisé transects B, C
26/07/2023	15h - 17h	Ciel voilé, T°c : 25°C, Vent : nul	Reptiles semi-aquatiques -Inventaire en canoë
14/06/2024	15h - 16h	Ciel voilé, T°c : 25°C, Vent : nul	Retrait des 12 plaques abris + Prospections diurnes à vue à la jumelles sur sites et biotopes favorables

Amphibiens

Date de prospection	Horaire	Durée	Conditions météorologiques	Protocoles et matériels
27/02/2023	17h00 - 18h00	60 mn	Ciel couvert, T°C : 2°C, vent nul	Ecoutes nocturnes et recherche à la lampe
16/03/2023	19h00 - 20h00	60 mn	Ciel couvert, T°C : 9°C, vent faible	Ecoutes nocturnes et recherche à la lampe
20/04/2023	20h45 - 23h00	135 mn	Ciel dégagé, T°C : 18°C, Vent nul	Ecoutes nocturnes et recherche à la lampe
18/05/2023	21h00 - 22h00	60 mn	Ciel couvert, T°C : 13°C, vent faible	Ecoutes nocturnes et recherche à la lampe

Lépidoptères

Date de prospection	Horaires	durée	Conditions météorologiques	Protocoles et matériels
20/04/2024	13h30 – 17h30	240 mn	Ciel couvert à 70%, T°C : 18°C, vent faible	Relevés sur transects 1, 2, 3, 4
18/05/2024	13h30 – 15h30	120 mn	Ciel couvert 80 % - T°C : 19°C, vent modéré	Relevés sur transects 1, 2, 3, 5, 6
16/06/2024	13h00 – 16h00	180 mn	Ciel dégagé T°C : 25°C, vent faible	Relevés sur transects 1, 2, 3, 5, 6
27/07/2023	11h00 – 12h00	60 mn	Ciel dégagé, T°C : 25°C, vent faible	Relevés sur transects 3

Odonates

Date de prospection	Horaires	durée	Conditions météorologiques	Protocoles et matériels
20/04/2024	13h30 – 17h30	240 mn	Ciel couvert à 70%, T°C : 18°C, vent faible	Observations fortuites sur berges et zones humides lors de l'inventaire des Lépidoptères
18/05/2024	15h30 – 17h00	90 mn	Ciel couvert à 80%, T°C : 18°C, vent modéré	Recherche d'exuvies et observation d'imagos Relevé terrestre sur berges du plan d'eau, zone humide, ornières et fossés Transects T1, T2, T3, T4
16/06/23	17h à 19h	120 mn	Ciel dégagé	Recherche d'exuvies et observation d'imagos Relevé terrestre T1, T2

			T° : 25°C Vent : nul	Inventaire en canoë Transects T5, T6, T7, T8
26/07/2024	15h40 - 18h40	180 mn	Ciel voilé, T°c : 25°C, Vent faible	Recherche d'exuvies et observation d'imagos Inventaire en canoë Transects T6, T7, T8, T9, T10

Orthoptères

Date de prospection	Horaires	durée	Conditions météorologiques	Protocoles et matériels
16/06/2023	16h00 – 17h00	60 mn	Ciel dégagé T°C : 25°C, vent faible	Inventaire par capture au filet faucheur
17/06/2023	12h00–13h00	60 mn	Ciel dégagé T°C : 20°C, vent nul	Inventaire au filet faucheur
27/07/2023	9h00–10h00	60 mn	Ciel couvert T°C : 19°C, vent nul	Inventaire par capture au filet faucheur
28/07/2023	10h00–11h00	60 mn		Détermination au laboratoire

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :
- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Site : FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste (SIC)

Code Natura 2000	Libellé espèces	Nom vernaculaire	type	Présence également sur le site projet	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu
	Mammifères				
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	S	Oui	Positif fort
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	S		
1301	<i>Galemys pyrenaicus</i>	Desman Des Pyrénées	S		
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	C		
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	C		
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	C		
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit murin	S	Oui	Positif fort
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	C		
1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	S	Oui	Positif fort
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	S		
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	C		
	Insectes				
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	S		
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	S		
1046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	S	Observé en estive	Positif fort
1074	<i>Eriogaster catax</i>	Laineuse du Prunellier	S		
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	S	Probable	
1087	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie Des Alpes	S		
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne	S		
6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	S	Probable	
	Poissons				
5339	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière	S		
6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	S		

1095	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	S		
1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer	S		
1102	<i>Alosa alosa</i>	Grande alose	S		
1106	<i>Salmo salar</i>	Saumon atlantique	S		
1138	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	S		
1163	<i>Cottus gobio</i>	Chabot Commun	S		
	Crustacés				
1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pattes blanches	S		

FR7301631- Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou (ZSC)

Code Natura 2000	Nom de l'espèce	Espèce également présente également sur le site projet	Mode d'utilisation de la zone projet de Lapeyrière	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu
1324	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Oui	Chasse	Positif fort
1355	Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>)			
1163	Chabot commun (<i>Cottus gobio</i>)			
1096	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)			
1126	Toxostome (<i>Parachondrostoma toxostoma</i>)			
1134	Bouvière (<i>Rhodeus amarus</i>)			
1304	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)			
1308	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>)			
1305	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)			
1310	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Oui	Chasse	Positif fort
1321	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)			
6199	Écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	Potentiel		
1083	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Potentiel		
1088	Grand capricorne du chêne (<i>Cerambyx cerdo</i>)			
1042	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)			
1046	Gomphe de Graslin (<i>Gomphus graslinii</i>)	Observé en estive	Chasse	Positif fort
1303	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)			
1307	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Oui	Chasse	Positif fort

FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac

Code Natura 2000	Espèces (oiseaux)	Taxons également présent sur la zone de projet (O/N)	Mode d'utilisation de la zone projet de Lapeyrière	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	
				Impact résiduel temporaire phase travaux	Impact résiduel en phase exploitation
A 022	Blongios nain, <i>Ixobrychus minutus</i>	Non			
A 023	Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i>	Non			
A 024	Crabier chevelu <i>Ardeola ralloides</i>	Non			
A 025	Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 026	Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 028	Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 029	Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 073	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 092	Aigle botté (<i>Hieraetus pennatus</i>)	Non			
A 094	Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Non			
A 098	Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Non			
A 136	Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)	Oui	Reproduction	Négatif faible	Positif fort
A 176	Mouette malanocéphale <i>Larus melanocephalus</i>	Non			
A 179	Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 193	Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	Oui	Reproduction	Négatif faible	Positif fort
A 229	Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Oui	Reproduction	Négatif faible	Positif fort
A 459	Goéland leucophée <i>Larus michahellis</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 773	Grande aigrette <i>Ardea alba</i>	Oui	Aire trophique	Négatif faible	Positif fort
A 861	Combattant varié, Chevalier combattant <i>Calidris pugnax</i>	Non			

Tableau récapitulatif Enjeux / Risque d'impact / Impact résiduel après mesures (Eviter et Réduire)

Taxons / habitats	Hiérarchisation des enjeux	Bilan projet		Mesures Eviter / réduire	Impact résiduel du projet après mesures	Mesures d'accompagnement
		Impact négatif du projet	Projet - Création ou amélioration d'habitats naturels et habitats d'espèces			
Végétation et habitats naturels						
Eau douce stagnante	Faible	56 310 m2 863 ml de berges Impact faible	Gain de surface du nouveau plan d'eau suite l'élévation du niveau de l'eau : 18 000 m2 Gain de 50 ml de linéaire de berge. Aménagement de pentes douces Création d'une mare de 1000 m2.	MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.	Surface finale plan d'eau : 38 300 m2 2 220 ml de Berges localement profilées en pente douce Création d'une mare de 1000 m2. Impact faible	
Galets ou vasières non végétalisés	Faible	Etirement de l'îlot de galets de 30 à 60 m en crête, par abaissement de sa hauteur Impact surfacique nul		MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.	Etirement de l'îlot de galets de 30 à 60 m en crête, par abaissement de sa hauteur Impact surfacique nul	
Communautés amphibiennes pérennes des eaux douces oligo-mésotrophes	Modéré à fort	3 700 m2 Impact fort	5 810 m2 Création d'un excédent de 2 110 m2 Bilan positif	MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars et la Jussie.	Surface totale projet : 5 810 m2 Bilan positif	
Végétations enracinées flottantes	Modéré	2 000 m2 Impact fort	6 300 m2 Création d'un excédent de 4 300 m2 Bilan positif	MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars et la Jussie. MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.	Surface totale projet : 6 300 m2 Bilan positif	
Phragmitaies	Modéré	147 m2 de Phragmitaies sèches	10 800 m2	MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue. MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars et la Jussie.	Surface totale projet : 10 800 m2 Bilan positif	

Végétation à Eleocharis palustris	Modéré	32 m2 Impact faible	380 m2	<p>MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides</p> <p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars et la Jussie.</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	<p>Surface totale projet : 380 m2</p> <p>Bilan positif</p>
Cariçaias à carex cuprina	Modéré	Substitution de 4 221 m2 en faveur de la roselière haute Impact faible		<p>MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides</p> <p>MR-T.1 : Mise en défens par balisage préalable des zones à préserver de toute perturbation : zones humides et zones de friches herbacées pérennes</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	<p>Impact faible</p>
Saussaias marécageuses	Modéré	Impact nul		<p>MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides</p> <p>MR-T.1 : Mise en défens par balisage préalable des zones à préserver de toute perturbation : zones humides et zones de friches herbacées pérennes</p> <p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	<p>Cet habitat pourrait s'étendre à la faveur des aménagements projetés</p>
Fourrés médio-européens sur sol fertile	Faible	28 835 m2 Impact Faible			
Plantation de pins noirs indigènes	Faible	Impact nul			
Peuplements spontanés de peupliers cultivars	Faible	22 233 m2 Impact Faible		<p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars</p>	<p>Effet positif du projet</p>
Zones humides	Modéré	6 012 m2 Faible à modéré	Création de 14 640 m2 de surface en zones humides. Diversification typologiques des zones humides	<p>MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides</p> <p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars et la Jussie.</p>	<p>Surface finale zones humides projet : 34 600 m2.</p> <p>Gains quantitatif et qualitatif</p>

				MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.		
Friches herbacées	Faible	Impact faible		MR-T.1 : Mise en défens par balisage préalable des zones à préserver de toute perturbation : zones humides et zones de friches herbacées pérennes	FAIBLE	
Plantes exotiques envahissantes	Modéré à fort			MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative – Action préventive MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.	Impact positif	
Mammifères						
Chiroptères	Modéré à fort	Perte de 3,83 ha de surface de plan d'eau Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars Impact Faible	Création de 14 640 m2 de surface en zones humides. Diversification typologiques des zones humides Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars en faveur du chêne sessile présent en sous-étage	MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.	Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars en faveur du chêne sessile présent en sous-étage Accroissement de la fonctionnalité des zones humides Impact positif	MA-1 : Installation de 8 gîtes artificiels complémentaires pour les chiroptères
Communautés des oiseaux aquatiques	Fort à très fort	Perte de 3,83 ha de surface de plan d'eau Impact faible	Création de 14 640 m2 de surface en zones humides. Diversification typologiques des zones humides Allongement de l'îlot de galet Implantation de végétations aquatiques favorables aux poissons	MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.	Le projet global contribue à une amélioration significative des conditions d'accueil pour la guildes des oiseaux aquatiques	
Communautés des oiseaux du bord des eaux	Fort	6 012 m2 Faible à modéré	Création de 14 640 m2 de surface en zones humides. Diversification typologiques des zones humides	MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars	Le projet global contribue à une amélioration significative des conditions d'accueil pour la guildes des oiseaux paludicoles et limicoles	

				<p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p> <p>MR-T6 : Réalisation prioritaire en période hivernale des travaux de terrassement déblais / remblais sur les zones humides</p>		
Communauté aviaire des landes à bruyères et lisières forestières	Fort	<p>Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars</p> <p>Débroussaillage de 2,88 ha de fourrés épineux</p> <p>Impact faible</p>		<p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	Faible	
Communauté aviaire des paysages agro-pastoraux semi-ouverts	Fort	<p>Perte de 72 630 m2 friches herbacées</p> <p>Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars</p> <p>Impact faible</p>	Implantation de près de 6 ha de jachères fleuries ou prairies	<p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars</p> <p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	Faible à nul	
Communauté aviaire des boisements	Faible à Modéré	<p>Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars</p> <p>Impact faible</p>		<p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	Faible	
Communauté aviaire anthropophile	Faible à Modéré	<p>Perte de 3,83 ha de surface de plan d'eau</p> <p>Impact faible</p>	<p>Création de 14 640 m2 de surface en zones humides.</p> <p>Diversification typologiques des zones humides</p> <p>Implantation de végétations aquatiques favorables aux insectes</p>	<p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	Faible à nul	
Oiseaux hivernants	Faible	<p>Perte de 3,83 ha de surface de plan d'eau</p> <p>Impact faible</p>	<p>Création de 14 640 m2 de surface en zones humides.</p> <p>Diversification typologiques des zones humides</p> <p>Implantation de végétations aquatiques favorables aux insectes</p>	<p>MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides</p> <p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars</p> <p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p>	<p>Le projet global contribue à une amélioration significative des conditions d'accueil pour la guildes des oiseaux hivernants</p>	

				<p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p> <p>MR-T6 : Réalisation prioritaire en période hivernale des travaux de terrassement déblais / remblais sur les zones humides</p>		
Lépidoptères	Faible	Perte de 72 630 m2 friches herbacées Défrichement sélectif de 22 233 m2 de peupliers cultivars Impact faible	Implantation de près de 6 ha de jachères fleuries ou prairies	<p>MR-T.1 : Mise en défens par balisage préalable des zones à préserver de toute perturbation : zones humides et zones de friches herbacées pérennes</p> <p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars</p> <p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p>	Faible à nul	
Odonates	Faible à modéré	Impact sur 6 012 m2 Faible à modéré	<p>Création de 14 640 m2 de surface en zones humides. Diversification typologiques des zones humides</p> <p>Implantation de végétations aquatiques favorables aux Odonates</p> <p>Création d'une mare</p>	<p>MR-Ex.1 – Mise en défens des aires de nidification des oiseaux aquatiques et des zones humides</p> <p>MR-T.2 : Mesures de réduction permettant de limiter la prolifération de la Flore indésirable en phase travaux - Action curative sur les peupliers cultivars</p> <p>MR-T.3 : Adaptation du calendrier des travaux en fonction des périodes de moindre vulnérabilité pour la faune</p> <p>MR-T.4 : Suivi des travaux de dégagement d'emprise et de mise en œuvre du projet de renaturation par un écologue.</p> <p>MR-T6 : Réalisation prioritaire en période hivernale des travaux de terrassement déblais / remblais sur les zones humides</p> <p>MR-T7 : Prospections nocturnes / captures de sauvetage / relâchers d'amphibiens</p> <p>MR-T8 : Installation de barrières anti-retour pour reptiles et amphibiens</p> <p>MR-T.9 : Enlèvement par soulèvement à la pince des divers matériaux entreposés en amas</p>	Le projet global contribue à une amélioration significative des conditions d'accueil pour les odonates	
Autre						
Fonctionnalité des corridors écologiques terrestres	Modéré	Altération faible	Création de 14 640 m2 de surface en zones humides. Diversification typologiques des zones humides		Le projet global contribue à une amélioration significative des conditions d'accueil	

			Implantation de végétations aquatiques favorables aux Odonates Création d'une mare		pour la faune sauvage, notamment des zones humides et leurs déplacements	
--	--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------	--

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

NON

En conclusion, nous jugeons que la mise en œuvre du projet du site de Lapeyrière n'aura pas d'impact sur les sites Natura 2000 présents dans le périmètre éloigné :

- FR7301822 - Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste (SIC),
- FR7301631- Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou (ZSC),
- FR7312014 - Vallée de la Garonne de Muret à Moissac

Certaines espèces d'oiseaux ou de chiroptères mentionnées dans les formulaires standards de données de ces sites Natura 2000, s'observent également sur le site de Lapeyrière avec pour certaines espèces des liens de fonctionnalités possibles entre les sites. Pour ces espèces occasionnellement présentes sur le site de Lapeyrière, un impact temporaire faible par dérangement est envisageable en phase travaux. Mais, en phase exploitation, la mise en œuvre du projet de renaturation sera de nature à générer une amélioration significative des conditions d'accueil des espèces d'intérêt communautaire en question. L'impact résiduel du projet du site de Lapeyrière aura donc un impact positif durable sur ces espèces d'intérêt communautaire.

OUI dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : **19 / 12 / 2024**

A : **Bessens**

Nom et signature :